LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.187 — QUARANTIÈME ANNEE — **VENDREDI 10 DÉCEMBRE 1915**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

POUR L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Le Devoir d'Honneur de Marseille

Nous avons déjà souligné le succès de l'Emprunt de la Victoire, succès qui, depuis l'ouverture de la souscription publique, n'a pas cessé d'aller en grandissant et qui atteste de plus en plus fortement la merveilleuse vitalité de la France, en même temps que son intrépide volonté d'assurer coûte que coûte le triomphe de sa cause. Les populations de Marseille et des Bouches-du-Rhône ont contribué pour une part très importante à cette réussite désormais assurée de la grande opération financière entreprise par le gouvernement de la Défense nationale. Nous voudrions que, d'ici au 15 décembre, date extrême à laquelle la souscription sera close, elles missent leur orgueil à augmenter encore dans la plus large mesure possible leur précieuse contribution à l'Emprunt de la Victoire.

Chaque fois que, dans le cours de ces seize mois de guerre, un appel a été adressé à la solidarité patriotique de la nation, Marseille et les Bouches-du-Rhône y ont répondu avec un admirable empressement En outre de l'immense effort philanthropique développé sur le terrain des Œuvres locales, nos populations ont tenu à donner généreusement pour toutes les Œuvres d'ordre général en faveur desquelles on demandait le concours de toutes les bourses. On se souvient notamment des énormes chiffres des recettes réalisées à l'occasion des diverses Journées organisées dans toute la France : la Journée belge, la Journée du 75, la Journée française au profit des régions envahies, la Journée des Eprouvés de la Guerre. On sait aussi l'importance des envois de toutes sortes adressés aux soldats qui se battent avec un superbe héroïsme sur tous les fronts. Faut-il rappeler encore l'Œuvre de la Provence pour le Nord, les versements d'or à la Banque de France, tant d'autres initiatives et tant d'autres gestes qui attestent l'infatigable ardeur de dévouement des braves gens de chez nous ?

Noblesse oblige : ceux qui ont déjà tant fait et si bien fait, ceux qui jusqu'à aujourd'hui ont tenu à figurer au premier rang toutes les fois qu'il y avait une belle et bonne action à accomplir, ceux-là se trouvent tenus de conserver en toute occasion propice cette sorte de primauté qu'ils se sont acquise.

Nos patriotiques populations se soumettront avec d'autant plus d'empressement à cette obligation d'honneur que, au point de vue matériel, elles se sentent moins directement éprouvées par les maux de la guerre que les populations des autres régions du pays. Sans doute, hélas ! Marseille a payé et elle continue de payer son lourd tribut à la guerre. Elle le paye avec le sang des plus chers de ses enfants et si elle consent d'une résolution virile tant et et de si affreux sacrifices au salut de la France, elle sait qu'elle en gardera longtemps le cœur meurtri... Mais sous ses voiles de deuil, notre grande cité laborieuse reste à sa tâche, poursuit stoïquement sa besogne. Alors que la guerre a à peu près paralysé tout le mouvement d'affaires en de nombreuses régions, il est loin d'en être de même ici. Le rôle que le premier port de commerce de France joue dans le ravitaillement du pays et des armées, sa situation à l'égard des expéditions d'Orient, les séjours et les passages fréquents de troupes françaises et alliées, bien d'autres raisons encore que nous n'avons pas le loisir de développer aujourd'hui expliquent le maintien ou le regain d'une très puissante activité industrielle et commerciale.

En dépit de la guerre et des angoisses qu'elle traîne après elle, Marseille demeure la cité bourdonnante de rumeurs et frémissante de vie dont nos visiteurs se montrent toujours émerveillés.

Notre ville n'a pas à rougir de cette intensité de vie fiévreuse qui, chez elle, n'est pas un signe de frivolité, mais bien la preuve qu'elle travaille infatigablement au relèvement économique du pays en même temps qu'elle collabore de toute la vaillance de son labeur à l'œuvre sacrée de la Défense nationale. Elle aurait tout au contraire le droit de s'en enorgueillir. Mais ce serait ajouter à la signification et doubler la valeur d'un tel effort que d'en consacrer le produit à des achats de titres du 5 % Français qui constituent d'ailleurs le meilleur des placements.

Notre population sera heureuse et fière d'accomplir dans toute son ampleur ce grand devoir.

Marseille, qui compte de si nobles gestes patriotiques à son actif depuis les débuts de la guerre, aura encore celui-là. Marseille qui travaille et qui peine donnera de toutes les ressources de son labeur à la grande souscription historique de cet Emprunt de la Victoire vers lequel s'empressent toutes les bonnes volontés françaises. Du plus splendide élan de son cœur généreux, Marseille voudra que soit inscrit dans le Livre d'Or de ses belles œuvres ce nouveau titre éclatant à la reconnaissance de la Patrie.

CAMILLE FERDY.

Les attributions du Généralissime

UN DÉBAT A LA CHAMBRE

M. Briand demande, dans l'intérêt de la défense nationale, l'ajournement de l'interpellation Constant. — La Chambre renouvelle par 443 voix contre 98 sa confiance au gouvernement.

Paris, 9 Décembre.

La séance est ouverte à 3 heures 20, sous la présidence de **M. Paul Deschanel.**

Sont au banc des ministres : MM. Ribot, Méline, Malvy, Sembat, Albert Thomas, Godart, René Besnard, Nail, Doumergue et Thierry. Un nombreux public garnit les tribunes.

Une interpellation de M. Lucien Dumont sur les ravages causés par la typhoïde dans l'armée et renvoyée au 17 décembre à la demande de M. Justin Godart, qui déclare qu'il faut rassurer les familles, car il n'y a pas de ravages causés par la typhoïde.

L'interpellation Constant

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Constant (Gironde) sur les considérations qui ont amené le gouvernement à prendre le décret du 2 décembre relatif à la nomination du généralissime.

M. Briand, au nom du gouvernement, déclare qu'il ne peut accepter l'interpellation. Il considère qu'un débat au moment présent sur une pareille question présente de graves inconvénients. Il y a pour lui une impossibilité absolue d'y prendre part. Il demande soit à M. Constant de renoncer à son interpellation, soit à la Chambre de se ranger à l'avis du gouvernement.

M. Constant monte à la tribune et proteste contre l'attitude du ministère qui fait sienne la théorie de M. Charles Maurras d'après laquelle ce changement ne doit pas intéresser le Parlement ; mais la Chambre, qui a la responsabilité des affaires du pays, a le droit de savoir.

M. Briand demande l'ajournement

M. Briand répond qu'il est heureux que M. Constant lui permette d'exposer sa façon de penser.

— Depuis un mois, dit le président du Conseil, le ministère a fait tous ses efforts ; il a besoin de la confiance entière de la Chambre. Il ne pense pas qu'un débat sur l'interpellation de M. Constant puisse affermir la force du pays. Le gouvernement a cru qu'il était de son devoir d'unifier le commandement sur l'étendue du territoire. Un débat public sur ce sujet serait nuisible et présenterait les inconvénients les plus graves. Le gouvernement s'oppose de la façon la plus formelle à ce débat. Il viendra un jour un peu plus tard...

— Après la guerre ! crie-t-on à Gauche.

M. Briand. — ... Où toutes les explications seront fournies aux représentants du pays (protestations à l'Extrême-Gauche). A plusieurs reprises, devant la Commission de l'Armée, le président dit avoir donné et fourni toutes les explications possibles. (Les interpellations se croisent à la Gauche et à l'Extrême-Gauche.)

Le président du Conseil demande à la Chambre de collaborer avec le gouvernement dans un autre esprit. Personne ne peut nier que le gouvernement a toujours été d'avis de fournir à la Chambre toutes les explications qu'il peut lui fournir (interpellations à Gauche et à l'Extrême-Gauche). Il demande s'il lui est permis de croire que l'esprit de contrôle, qui semble préoccuper certains membres de la Chambre, peut permettre au gouvernement d'agir (protestations à Gauche). Le président affirme à nouveau qu'il lui est impossible dans le temps présent d'accepter l'interpellation de M. Constant sous peine des plus grands dangers. Si la Chambre ne veut pas croire le président du Conseil, qu'elle l'invite à céder la place, déclare M. Briand en descendant de la tribune.

On applaudit le président sur de nombreux bancs.

M. Compère-Morel demande à M. Briand s'il s'engage à fournir en comité secret les explications demandées aujourd'hui quand les nations alliées auront pris des décisions unanimes.

M. Briand déclare qu'il ne veut pas se dérober. Il ajoute qu'il reste face à face avec ses responsabilités gouvernementales, qu'il ne peut et ne veut pas faire assumer à la Chambre. C'est le gouvernement qui ira au devant de la demande d'explications que la Chambre pourra demander. Seule une question d'opportunité peut faire éloigner la date à laquelle ces explications seront fournies. L'heure n'est pas venue, dit M. Briand ; il faut que la Chambre accepte ces déclarations ou qu'elle déclare qu'elle n'a pas confiance dans le gouvernement.

M. Chaumet affirme qu'il ne veut pas embarrasser le gouvernement et lui poser des questions indiscrètes, mais le député de la Gironde s'étonne que M. Briand pose la question de confiance au sujet de la demande formulée par M. Constant. Il lui semble que le président du Conseil pourrait fournir des explications. La force de la démocratie c'est de rester unie. La Chambre ne doit pas rechercher des débats passionnés, mais le président du Conseil peut, à son avis, fournir à la Chambre les explications qu'elle attend et qu'elle a le devoir de demander.

L'ajournement est voté

Il y a une demande de scrutin public sur la demande d'ajournement.

Pendant le vote, la salle est agitée : les députés discutent avec animation.

Le résultat du scrutin est le suivant :

Par 443 voix contre 98 sur 541 votants, la Chambre décide l'ajournement de la discussion de l'interpellation Constant sur les attributions du généralissime.

M. Ribot s'oppose à la discussion de l'interpellation de M. Accambray, portant sur le même sujet que celui de M. Constant dont la Chambre vient de décider l'ajournement.

M. Accambray. — Il n'y avait aucun inconvénient à discuter mon interpellation, car, moi-même, je me proposais de demander, au cours du débat, la réunion en Comité secret de la Chambre pour lui communiquer des documents très importants qui ne peuvent être lus en public.

M. Accambray consent finalement à retirer son interpellation, provisoirement du moins.

Lettre de la Chambre

Paris, 9 Décembre.

M. Constant est un Girondin passionné. La passion jure avec sa physionomie de Gaulois débonnaire : Un Gaulois au crâne un peu trop proéminent et trop nu. Depuis un mois que le gouvernement actuel est aux affaires, M. Constant ne décolère pas. M. Briand l'a laissé entendre, et il faut bien convenir que l'attitude de M. Constant justifiait cette appréciation. A la tribune, l'honorable député de la Gironde a formulé ses questions innocentes avec de sourds frémissements de colère qui en disaient long sur ses intentions. Il convient d'ajouter que la Gauche socialiste et bon nombre de radicaux l'ont vigoureusement applaudi.

M. Briand, surpris par cet accueil, a gravi l'escalier de la tribune avec une rapidité inaccoutumée et, nettement, la voix coupante, le geste bref, très pâle, vibrant d'une froide résolution, il a fait connaître les motifs d'ordre supérieur qui ne permettaient pas un débat, ni public ni secret.

Sa déclaration a mis en tureur quelques socialistes et M. Constant le Girondin. M. Alexandre Blanc, du Vaucluse, la boutonnière toujours parée de l'inévitable œillet, s'agitait terriblement.

Dans le tumulte, son collègue, M. Compère-Morel a insisté de sa place pour amener M. Briand à promettre pour plus tard les éclaircissements qu'il refusait aujourd'hui. Comme le député du Gard a paru ne pas avoir compris ce qu'avait dit le président du Conseil, il a soulevé des exclamations sur de nombreux bancs.

M. Chaumet, brun comme une cigale, girondin comme M Constant, est arrivé au secours de celui-ci. Il a commencé par protester de la pureté de ses sentiments à l'égard du Gouvernement. C'est une formule de début généralement employée par les orateurs parlementaires ; malheureusement cette formule produit toujours le même effet, qui se traduit par une explosion de rires ironiques.

M. Chaumet a été habile, insinuant, pressant. Rien n'a pu faire fléchir la volonté gouvernementale. J'ajoute que personne n'en a été surpris, pas même les interpellateurs. Dès lors, on se demande à quoi riment ces discussions ? Elles sont inutiles, elles peuvent être dangereuses. Les parlementaires les mieux intentionnés se trompent lourdement, à mon sens, s'ils s'imaginent que le pays est d'humeur à supporter dans les tragiques moments actuels des débats, dont le moins qu'on puisse dire est que le souci de la Défense Nationale est loin de les inspirer. — M. R.

Lire à la 4e page
LE DERNIER DES TROUBADOURS

495e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 9 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, au cours de la nuit, notre artillerie, poursuivant le bombardement des positions allemandes, a fait sauter un dépôt de munitions au sud de Saint-Souplet.

Nos contre-attaques, à l'est de la butte de Souain, ont continué à refouler l'adversaire, qui ne garde plus qu'une partie de la tranchée avancée complètement bouleversée. Nos batteries, par leur tir constant, empêchent l'ennemi de s'y établir.

En Argonne, nous avons fait exploser avec succès deux mines dans la région de la Haute-Chevauchée.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Le 5 décembre, une tentative d'attaque ennemie a été immédiatement arrêtée par nos feux.

Le 6, tir efficace de nos engins de tranchées, qui font brèche dans les lignes ennemies et provoquent l'explosion d'un dépôt de munitions turc.

L'ennemi a riposté par un violent bombardement, qui n'a causé aucun dégât.

Dans la mer de Marmara, un sous-marin anglais a torpillé et coulé le contre-torpilleur turc *Yar Hissar,* faisant prisonniers deux officiers et quarante hommes.

IL Y A UN AN

Jeudi 10 Décembre

L'escadre anglaise canonne la côte belge ; la guerre de tranchées continue à Ypres, ainsi que le duel d'artillerie autour d'Arras et de Juvincourt ; les Allemands reculent en Argonne et des actions heureuses des Français sont signalées à Varennes et dans le bois Le Prêtre ; dans les Vosges, violents combats d'artillerie ; nos troupes occupent la gare d'Aspach, près de Thann (Alsace).

En Pologne, de violentes attaques allemandes à Mlawa, Soldau, Lowitch sont repoussées avec d'énormes pertes ; au sud de Cracovie, 2.000 prisonniers austro-allemands, canons et mitrailleuses tombent aux mains des Russes ; au Caucase et en Asie Mineure, retraite précipitée des Turcs.

En Serbie, victoire décisive : les XIIIe, XIVe et XVIe corps d'armée autrichiens en déroute se replient sur Vichgrad, Sarajevo et Chabatz ; les Serbes font des milliers de prisonniers autrichiens, dont un grand nombre d'officiers, 100.000 fusils, 30 canons et mitrailleuses.

Dans le golfe Persique, occupation de Kurmah par les Anglais.

A Hodeïdah, sur la mer Rouge, des gendarmes turcs forcent l'entrée du consulat britannique ; le consul se réfugie chez son confrère d'Italie, qui est attaqué à coups de fusil ; le consul britannique est retenu prisonnier des Turcs ; l'Italie exige une réparation immédiate.

Au Parlement roumain, une manifestation se produit en faveur de l'Italie ; une mission roumaine part pour Rome et Paris.

Le Président de la République adresse ses félicitations au prince Alexandre de Serbie.

Un taube allemand est abattu près de Chaumont.

Dans la Baltique, le croiseur allemand Friedrich-Karl *est coulé par une mine allemande.*

Douvres est attaquée sans résultat par des sous-marins allemands.

La Croix de Guerre

Pour les morts du début de la campagne

Paris, 9 Décembre.

M. Girod, député, vient de déposer un amendement à la proposition de loi de M. Maginot, concernant l'attribution de la Croix de guerre.

Cet amendement est ainsi conçu :

« Une Commission examinera les titres des militaires décédés au cours des opérations de guerre où à la suite de blessures de guerre. »

Cette proposition tend surtout à réparer les oublis dont souffrirent nos morts au début de la campagne.

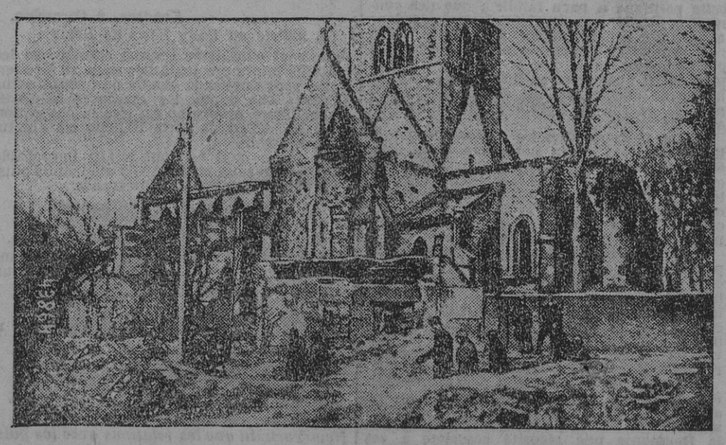

Les Allemands viennent de se livrer à une vigoureuse, mais vaine offensive, sur notre front de Champagne. C'est la petite ville de Souain qui reste le but principal de leur objectif. Notre photographie montre ce qui reste de l'église de Souain, bombardée journellement par les Allemands.

LA GUERRE

Les Attaques ennemies se brisent contre notre front de Salonique

M. ASQUITH DEMANDE A L'ANGLETERRE UN MILLION DE SOLDATS

Paris, 9 Décembre.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 9 Décembre.

Tandis que les puissances de l'Entente s'organisent enfin en vue d'une action moins incohérente et plus énergique, on discute officiellement de paix en Allemagne.

Méfions-nous de ce que l'écho d'outre-Rhin nous apportera à ce sujet. L'ennemi, qui sent la victoire impossible sur les fronts français ou russe, a déclanché la diversion en Orient pour appuyer ses propositions insidieuses. Ce ne sont point les paroles du chancelier au Reichstag qui compteront beaucoup, elles ne tendront certainement qu'à ranimer la confiance chancelante du peuple germanique et qu'à semer des germes de doute ou de division parmi les puissances alliées.

Au fond, il s'agit d'une manœuvre, et on peut être sûr qu'elle sera savamment conduite. Elle a été précédée par le discours du pape, et il est impossible de ne pas voir dans celui-ci une corrélation ou un rapport avec la campagne pacifiste allemande.

En se posant en victime de la guerre, le Souverain Pontife a voulu certainement impressionner les puissances catholiques neutres, et les aliéner à l'Italie et, par contrecoup, à l'Entente.

On demeure confondu en présence d'efforts si habilement combinés. Mon sentiment est que nous n'en sommes encore qu'au prélude de la machination, et il ne serait pas étonnant qu'il ne fasse passer aux yeux du monde socialiste le citoyen Liebknecht et son groupe comme adversaires irréductibles du gouvernement allemand, alors qu'en réalité il les considère effectivement comme ses auxiliaires les plus précieux, qu'il ferait intervenir le moment venu.

Ainsi que l'observait ces jours-ci un ancien ministre français, quand l'Allemagne assassine une femme, on ne s'explique la mansuétude dont elle entoure les prétendus révolutionnaires que par son arrière-pensée de se servir de ceux-ci.

Ne nous laissons plus prendre aux manœuvres et aux pièges germaniques, pas plus qu'à son bluff. Cela est bon, tout au plus, pour Constantin. Ce serait une sottise de notre part que de nous laisser intimider par la menace allemande contre Suez ou contre l'Inde. Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'il ne faille pas y parer. En guerre, il faut tout prévoir. C'est un principe que, malheureusement, nous avons ignoré trop souvent. Les attaques allemandes se produiront sur d'autres points, beaucoup plus tôt. Notre état-major général n'en doute certainement pas. Il s'agit qu'il soit à même d'y faire face, et nous avons le droit de l'espérer. L'Allemagne ne continuera pas longtemps cet effort au-dessus de ses moyens, car ses moyens diminuent, tandis que les nôtres augmentent. Il convient de ne jamais l'oublier. Là est la raison de notre certitude en la victoire finale.

MARIUS RICHARD.

Notre haut commandement militaire

Le collaborateur du général Joffre

Paris, 9 Décembre.

Un de nos confrères dit qu'hier après-midi aucune décision n'était encore intervenue concernant le remaniement de notre haut commandement militaire. Les nouvelles attributions du général Joffre ont rendu nécessaires la désignation d'un collaborateur. Joffre l'investira lui-même en vertu de ses pouvoirs militaires par la simple formalité d'une lettre de service.

Nous pouvons ajouter, dit notre confrère, qu'aucune modification essentielle ne résultera de ce fait dans la composition du haut état-major qui, jusqu'à ce jour, prenait en commun les décisions relatives aux opérations militaires.

Le Conseil de Guerre des Alliés

L'impression en Italie

Rome, 9 Décembre.

Les journaux italiens enregistrent, avec une grande satisfaction, la nouvelle institution du Conseil de guerre à Paris.

L'unité d'action et de commandement chez les Alliés fut, dès la première heure, préconisée par l'opinion italienne comme le moyen le plus efficace d'obtenir la victoire finale.

L'impression générale à Rome est que dans les entretiens à Paris et au quartier général français, la question de l'expédition balkanique sera traitée définitivement.

Après l'allusion récente de M. Sonnino à la Chambre, sur l'intervention italienne, on attend avec impatience les premiers résultats des conférences militaires actuelles.

Le *Corriere della Sera,* après avoir fait l'historique de la nouvelle institution, conclut :

« De toute façon, nous espérons fermement que l'action concordante des puissances alliées est déjà initiée à la période nouvelle de la grande lutte dont les effets importants, et peut-être décisifs, seront ressentis au printemps prochain, et que la preuve de cette nouvelle période sera donnée aux nations alliées par des mesures au sujet du problème balkanique qui indiqueront la fermeté des desseins, la rapidité des délibérations et l'unanimité pratique directe ou indirecte d'action. »

La réunion d'hier

Paris, 9 Décembre.

Sir Edward Grey et Lord Kitchener sont venus ce matin à Paris. Une conférence a eu lieu au ministère des Affaires Etrangères, à laquelle ils ont pris part, ainsi que le président du Conseil, le ministre de la Guerre, le général commandant en chef les armées françaises et l'ambassadeur d'Angleterre.

Le président du Conseil leur a ensuite offert un déjeuner sans cérémonie. Y assistaient également M. O. Beirne, le colonel Fitzgerald, le ministre de la Marine, M. Jules Cambon, M. de Margerie, etc.

L'amiral Roussine à Paris

Paris, 9 Décembre.

L'amiral Roussine, chef d'état-major général de la Marine russe, qui est arrivé hier soir à Paris, aura, dès aujourd'hui, une longue entrevue avec l'amiral Lacaze, ministre de la Marine.

L'Allemagne est perdue

Car les Alliés ne se laisseront pas décourager

Londres, 9 Décembre.

Le *Daily Chronicle* dit que l'Allemagne est arrivée au point culminant de son action militaire, et ne désire rien moins que voir les Alliés découragés jusqu'au point de conclure la paix. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de porter des coups qui peuvent blesser, mais non pas affaiblir ses principaux adversaires.

Naturellement, son intérêt est de grossir tels incidents pour créer une atmosphère de découragement parmi les Alliés, et pouvant les inciter à renoncer à la lutte avant les événements décisifs.

Si l'Allemagne peut arriver à ses fins, elle gagnera, sinon elle est perdue.

Il n'y a aucune raison d'être découragé. Les Alliés sont suffisamment forts, s'ils sont résolus.

Des quatre grandes nations alliées, la France est celle qui utilise la plus grande partie de ses ressources, et elle est loin d'en avoir atteint la limite. La Russie entraîne à l'arrière de nouveaux millions d'hommes, maintenant qu'elle est sûre de son front. L'Italie n'est pas encore entrée sur un champ de bataille autre que celui de ses frontières, mais ses armées sont nombreuses et bien entraînées.

Quant à la Grande-Bretagne elle-même, elle fait montre d'une endurance merveilleuse au milieu de ses préparations formidables pour la création de nouvelles armées et la fabrication des munitions, et elle possède encore d'autres nombreuses ressources. En dépit des créateurs de pessimisme artificiel, son peuple est absolument résolu à remporter la victoire.

La Guerre en Orient

Sur le Front français

Les attaques bulgares sont repoussées

Athènes, 9 Décembre.

La *Nea Himera* dit être informée qu'au cours des dernières vingt-quatre heures, de sérieux combats ont eu lieu sur le front français. Les Bulgares ne sont pas parvenus à ébranler les lignes françaises sur leur défensive dans le secteur de Doiran-Demir-Kapou.

Selon la *Patris,* toutes les attaques bulgares ont été repoussées. Le tir efficace de l'artillerie anglo-française a décimé les troupes bulgares. Des informations d'autre source disent que les Bulgares concentrent des forces considérables dans la région de Stroumitza.

Les Bulgares concentrent des forces contre nous

Athènes, 9 Décembre.

L'activité sur le front français augmente tous les jours.

Les Bulgares, abandonnant la poursuite des Serbes en Albanie, concentrent des forces considérables contre les Français. Les Alliés établissent une nouvelle ligne plus rapprochée de leur base.

Les ennemis se concentrent sur la frontière grecque

Paris, 9 Décembre.

L'envoyé spécial du *Journal* à Salonique télégraphie :

Le reste des forces de Maekensen qui descendait sur Monastir semble s'être divisé en deux tronçons dont le plus important ayant passé le Vardar se dirigerait vers Nevrokop ; déjà, des cavaliers allemands ont été signalés autour d'Istip et jusque dans la région de Stroumitza. De toutes manières, la concentration de ces troupes aux abords de la frontière grecque paraît devoir exiger encore un peu de temps.

Il est peu vraisemblable qu'ils tentent d'agir décisivement sur notre ligne de communication ou sur nos arrières avant le 20 du courant, qui sera, par une coïncidence digne d'être signalée, le lendemain des élections grecques.

A Salonique, dans les plaines et sur les mamelons environnants, nous sommes désormais en état de résister à toute attaque ; nous sommes à l'abri de toute surprise ; le regroupement de nos unités se poursuit avec méthode. On attend l'arrivée prochaine d'officiers de l'état-major grec qui doivent régler avec le général Sarrail les conditions matérielles de notre installation.

Les dépêches d'Athènes font espérer que les difficultés s'applaniront. En prévision de complications militaires possibles, de nombreux Allemands, Turcs et Autrichiens ont quitté la ville sur les conseils officieux de leur consul.

D'autre part, le correspondant d'un journal de Paris à Salonique dit que pendant ces jours derniers, le calme a été presque complet sur le front franco-anglais, indépendamment des perturbations atmosphériques, principalement un brouillard. Les Bulgares semblent peu enclins à tenter une offensive sérieuse ; leurs dernières tentatives sur Cerna, Krivolak et Kustorino ont été repoussées sans peine.

Il est très difficile de se renseigner sur les projets des Bulgares, des Allemnads et des Autrichiens ; leur mollesse devant les fortifications de Monastir et l'inoccupation de cette ville semblent peu explicables, sinon que les Bulgares attendent l'arrivée du général Kœwess pour nous attaquer sur notre

front actuel, pendant qu'ils tenteraient une action concomitante sur le flanc Sud-Ouest, par Vodona et sur le flanc Est, par Demi-Hissar.

Cette inaction actuelle laisse au général Sarrail toute latitude pour opérer un repli sur des positions excellentes protégeant le camp retranché de Salonique.

Duel d'artillerie dans le secteur Stroumitza-Doiran

Londres, 9 Décembre.

On télégraphie de Salonique au *Times*, à la date du 4 décembre :

Sur le front franco-britannique, un duel d'artillerie a eu lieu hier, dans le secteur Stroumitza-Doiran. Les batteries bulgares ont été repérées et l'artillerie des Alliés a dirigé contre elles un tir précis.

Les Bulgares concentrent actuellement des forces importantes à la frontière de la Thrace et de la Grèce, surtout au col d'Ochrida.

La situation des armées alliées

Salonique, 9 Décembre.

L'activité bulgare contre le front des Alliés continue à se développer.

Hier, les Bulgares ont attaqué violemment vers Demir-Kapou et Kostorino. Les Français ont résisté.

L'objectif des Bulgares est la station de Stroumitza. La bataille continue sur le front austro-bulgare.

Voici la situation actuelle :

Le front français part de Guevgueli, longe la voie ferrée jusqu'à Demir-Kapou, avec une pointe vers Krivolak, puis incline vers Kostorino, en suivant une ligne courbe.

Dans l'ensemble, le front français forme un triangle ayant pour sommet Krivolak.

Les positions anglaises s'étendent de Doiran à Valandovo, défendant la route de Stroumitza.

Les Anglais préparent une deuxième ligne de défense à la hauteur de Bolovitz.

Sur le Front anglais

Attaques bulgares en Macédoine méridionale

Londres, 9 Décembre.

Pendant ces derniers jours, les forces britanniques opérant en Macédoine méridionale ont pour la première fois été sérieusement attaquées par les Bulgares.

D'après les informations que nous possédons, l'avenir n'apparaît pas sous des couleurs très brillantes, mais la position des troupes anglaises est considérée comme pouvant être solidement défendue.

A Salonique

Le bataillon serbe cantonné dans le camp français

Paris, 9 Décembre.

Le correspondant d'un de nos confrères à Salonique, ayant accompagné le général Sarrail qui a visité, le 4 décembre, le bataillon serbe cantonné dans le camp français, dit que le général Sarrail s'est entretenu avec les officiers serbes, leur demandant si leurs hommes avaient reçu tout le nécessaire pour le couchage et la nourriture. Les officiers l'ont remercié avec effusion, en disant qu'ils avaient tout en abondance, et ils lui ont manifesté leur vive reconnaissance à propos de sa visite.

Le correspondant ajoute qu'il a interrogé plusieurs soldats. Ils ont manifesté l'espoir que, bientôt, ils seraient rejoints par leurs frères d'armes pour recommencer la lutte à nos côtés.

Les réfugiés serbes

Salonique, 9 Décembre.

Des réfugiés serbes, qui se trouvaient à Guevgheli, se dirigent peu à peu sur Salonique.

Les Anglais saisissent la cargaison de trois vapeurs

Athènes, 9 Décembre.

La *Nea Himera* dit savoir que trois vapeurs transportant du blé pour le compte de particuliers sont encore retenus parce qu'ils transportaient également du pétrole et de l'huile minérale destinée à la Serbie. Les Anglais ont saisi les cargaisons de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des ennemis.

Les députés serbes partent pour Athènes

Athènes, 9 Décembre.

On mande de Salonique que quarante députés serbes avec le président de la Skoupchtina partent aujourd'hui pour Athènes.

L'occupation de la Serbie méridionale

Genève, 9 Décembre.

Les nouvelles apportées par les dernières dépêches de Sofia indiquent l'achèvement de l'occupation de la Serbie méridionale par les troupes bulgares.

Celles qui étaient entrées à Monastir se sont dirigées vers l'Ouest à la poursuite de l'armée serbe. Elles ont passé les monts Bigla et occupé Resna.

D'autres forces bulgares, venant de Kitchevo, au nord de Monastir, sont descendues vers le Sud, et ont occupé la ville d'Okhrida.

En même temps, une troisième colonne bulgare franchissait les monts Jama et occupait la ville de Dibra. Elle descend la vallée du Drin Noir, dans la direction de Struga.

L'Action des Alliés

La coopération de l'Italie

L'Autriche prend des mesures contre le débarquement en Albanie

Genève, 9 Décembre.

De Vienne on apprend que la marine autrichienne, envisageant sérieusement l'expédition italienne en Albanie, fait des préparatifs et se croit en mesure de pouvoir l'empêcher. De nombreux croiseurs et sous-marins autrichiens circulent dans la mer Adriatique et dans la mer Egée.

L'intervention russe

L'expédition russe contre la Bulgarie sera autre chose qu'un bluff

Rome, 9 Décembre.

Certaines personnes, ici et ailleurs, élèvent des doutes sur l'expédition que la Russie est en train de préparer contre la Bulgarie. On peut affirmer que ces doutes ne sont pas justifiés.

Naturellement, pour des raisons faciles à comprendre, il ne convient pas de préciser le mode, le moment et l'extension de cette expédition, mais on ne tardera pas à se convaincre qu'elle n'est pas un simple bluff, et que le manifeste retentissant du tsar au peuple bulgare aura bientôt sa sanction.

Les Turco-Allemands vont marcher contre les Indes

Ils concentrent dans ce but une armée de 500.000 hommes

Londres, 9 Décembre.

On mande de Rome 7 décembre au *Daily Telegraph* :

Si l'on en croit des nouvelles reçues de Constantinople, d'une source indirecte, les efforts allemands seraient à présent concentrés dans la formation d'une armée turco-allemande, destinée à marcher contre les Indes, et composée de 400.000 Turcs et 100.000 Allemands, sous le commandement de von der Goltz pacha.

On ajoute que de nombreux officiers allemands sont arrivés à Constantinople afin d'organiser cette expédition, qui aurait lieu au printemps.

Depuis plusieurs jours, les trains d'Anatolie sont réservés exclusivement au transport des troupes. En outre, de grandes quantités de charbon sont arrivées à Constantinople, mais il est très difficile de le transporter sur la côte asiatique, les sous-marins anglais commandant la mer de Marmara, le Bosphore et les Dardanelles.

Le quartier général allemand aurait, dès maintenant, abandonné toute idée d'attaque contre l'Egypte, pour se consacrer au mouvement contre l'Asie.

L'attitude de la Grèce

Une mission grecque à Salonique

Salonique, 9 Décembre.

Deux officiers de l'état-major général grec sont arrivés d'Athènes pour régler avec les autorités militaires franco-britanniques les détails résultant de l'arrangement intervenu entre la Grèce et les puissances de l'Entente.

Les ministres d'Italie et de Russie chez le président du Conseil

Athènes, 9 Décembre.

Le président du Conseil a reçu hier les ministres d'Italie et de Russie. On pense que cette démarche a eu pour but d'indiquer au gouvernement grec que ces deux puissances s'associent à leurs alliés anglais et français dans leurs demandes de garanties relativement à la situation du corps expéditionnaire de Salonique.

Le roi Constantin serait d'accord avec Bulgares et Allemands

Rome, 9 Décembre.

On mande d'Athènes, 9, au *Corriere della Sera* :

Peu avant l'arrivée de lord Kitchener et de M. Denys Cochin, l'empereur d'Allemagne envoya des décorations au général Dusmanis et aux généraux d'état-major Metexas, Siratigos, Pallis et Ranghabe.

Le correspondant du « Corriere della Sera » affirme que le roi de Grèce demeure hostile à l'Entente, surtout depuis la chute de Monastir.

Toutes les concessions que le gouvernement grec pourrait faire à l'Entente seraient annulées par le roi. Il est impossible de douter plus longtemps qu'il existe une entente secrète entre le roi de Grèce, le kaiser et le roi de Bulgarie.

Les agents allemands continuent à dépenser de grandes sommes à l'achat de nouveaux journaux et pour celui de provisions pour les sous-marins. Ceux-ci s'approvisionnent d'ailleurs ouvertement dans les ports grecs, même dans les ports militaires.

Les journaux germanophiles conseillent au gouvernement de transporter la capitale à Larisse.

La mobilisation continue, plus active que jamais, et la Grèce s'arme en hâte, comme si elle devait être en guerre demain.

L'interdiction d'exporter le charbon arrête le trafic maritime

Athènes, 9 Décembre.

En raison de la mesure prise par le gouvernement anglais d'interdire l'exportation du charbon, la plupart des Compagnies de navigation grecques se trouvent obligées de réduire considérablement leurs services. Trois des principales Compagnies ont interrompu tous leurs services avec l'étranger et ont également arrêté le trafic sur certaines lignes de l'intérieur.

En Bulgarie

La révolte gronde dans l'armée

Paris, 9 Décembre.

L'envoyé spécial du Petit Parisien *à Salonique télégraphie :*

A la suite de l'affaire de Demir-Kapou, les déserteurs bulgares se sont présentés à un poste avec armes et bagages ; tous déclarent que les pertes subies par les armées bulgares du fait des mitrailleuses et des canons français sont tellement élevées qu'il est défendu aux soldats, sous des peines sévères, d'en dire le moindre mot.

Les désertions atteignent un chiffre considérable ; elles sont dues à la mauvaise nourriture autant qu'aux mauvais traitements ; les soldats sont exaspérés contre la brutalité des instructeurs et des officiers allemands et déclarent que si cela continue, il y aura une insurrection dans l'armée. Le peuple des campagnes bulgares est très monté contre le gouvernement en raison de la rareté et de la cherté des objets de première nécessité, tout est hors de prix.

La Bulgarie renonce à ses espérances sur Monastir

Paris, 9 Décembre.

Un journal du matin reproduit une information du Secolo, *lequel dit :*

Selon les informations qu'il a reçues de Salonique, la Bulgarie a renoncé à la possession de Monastir et ensuite de Salonique. L'Autriche aurait cédé à la Bulgarie toute la Macédoine orientale grecque avec Cavala, Serès, Doiran et Guevgheli.

La nation bulgare réclame la cessation des hostilités

Athènes, 9 Décembre.

Un médecin bulgare venant de Sofia, déclare que la nation bulgare demande la cessation des hostilités, mais le gouvernement considère que la Bulgarie ayant lié son sort à celui de la Duplice, doit lutter jusqu'au bout.

La populace, ajoute-t-il, est favorable au Cabinet Radoslavoff, mais les intellectuels sont contre lui. A Katchanik afin d'éviter le découragement de la population, les ambulances ont été installées surtout dans les territoires conquis.

Les forces bulgares

Salonique, 9 Décembre.

D'après des renseignements qui paraissent dignes de foi, les forces bulgares, en dehors de celles qui continuent les opérations contre la Serbie et le Monténégro, sont groupées en trois armées, dont le quartier général est à Kustendil (Bulgarie), près de la frontière serbe.

La première armée, composée de quatre divisions, est massée dans la région de Nich et de Prichtina. La seconde armée, comprenant cinq divisions, est sur le front Prilep-Krivolak-Stroumitza. Son quartier général serait à Istip (en Serbie, au sud-est de Velès). La troisième armée, qui compte deux divisions seulement, surveille la frontière roumaine dans la région de Turnu-Séverin.

En Roumanie

Mackensen a bien demandé à la Roumanie de le laisser passer

Milan, 9 Décembre.

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Bucarest dit qu'on en arrive à démentir officiellement que le général Mackensen soit allé à Verciorova pour demander qu'on lui permît de passer sur le territoire roumain, et de garder ainsi plus commodément les Portes de Fer, mais moi-même, à Verciorova, sur cinq mètres de terrain neutre qui se trouvent entre les deux frontières, à deux pas de la sentinelle autrichienne, j'ai parlé avec l'officier roumain qui avait causé avec le général Mackensen et qui lui avait interdit le passage.

En Albanie

Les troupes serbes logées par Essad Pacha

Paris, 9 Décembre.

Suivant le journal *Universul*, Essad pacha s'est entendu avec l'état-major serbe pour loger les troupes serbes en Albanie.

Le même journal annonce, d'autre part, que le port de Reni est entièrement fermé à la circulation des voyageurs et au trafic des marchandises.

Le ravitaillement des troupes serbes

Londres, 9 Décembre.

On mande de Salonique, 6 décembre au *Times* :

Une partie de l'armée serbe aurait longé la rive orientale du lac Ochrida, et gagné l'Epire, mais le gros des troupes a trouvé un refuge en Albanie. La question du ravitaillement et du rééquipement de ces troupes par la voie des ports albanais a été envisagée et poursuivie énergiquement par les ministères de la Guerre de France et d'Angleterre.

Les premiers envois de vivres sont arrivés en Albanie il y a quelques jours.

Sur le Front monténégrin

Communiqué officiel

Paris, 9 Décembre.

Le Consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant, reçu le 9 décembre :

Le 6 décembre, neuf unités de l'escadre autrichienne, venues de Cattaro, ont bombardé le port de Durazzo et la station radiotélégraphique italienne. Plusieurs voiliers monténégrins et albanais et un italien ont été coulés.

Le 7 décembre, l'ennemi a énergiquement attaqué notre armée du Sandjak. Il a partout été repoussé.

Après un combat de plusieurs jours contre les troupes serbes, les Autrichiens réussirent à occuper Ipek.

Pas de changement sur les autres fronts.

Le 8 décembre, un aéroplane autrichien a jeté trois bombes sur Scutari. Un soldat serbe a été tué.

Il est inexact, comme l'ont annoncé plusieurs journaux, que le roi Pierre se trouve à Scutari.

Le bombardement de Cettigné

Cettigné, 9 Décembre.

Au cours du bombardement effectué le 6 décembre sur Cettigné, un projectile est tombé à quelques mètres de l'immeuble occupé par la légation de France. Toutes les vitres de la façade ont été brisées.

Aucun des membres du personnel de la légation et de la colonie française n'a été atteint.

En Egypte

Une escarmouche dans la zone du canal

Londres, 9 Décembre.

Le Bureau de la Presse communique du Caire qu'un engagement a eu lieu le 23 novembre entre une colonne de cavalerie hindoue partie de Cantaro et une troupe ennemie qui avait réussi à s'approcher de la zone du canal de Suez.

L'ennemi a eu sept hommes hors de combat et douze prisonniers. Les Hindous n'ont eu qu'un cavalier tué.

Il n'y a pas eu de conspiration contre les autorités anglaises

Le Caire, 9 Déecmbre.

Contrairement aux nouvelles publiées par certains journaux étrangers, il est absolument inexact qu'une conspiration ait été découverte dans l'entourage du sultan contre les autorités anglaises.

La situation est parfaitement normale.

L'expulsion des indésirables

Le Caire, 9 Décembre.

Les autorités anglaises ont éloigné de l'Egypte les employés des consulats allemands et autrichiens qui avaient été gardés auprès des consulats américains.

Ils ont tous été embarqués à Alexandrie pour leurs pays respectifs.

A LA CHAMBRE HONGROISE

Déclarations du comte Tisza

Genève, 9 Décembre.

On mande de Budapest qu'à la Chambre des députés, le comte Tisza, président du Conseil, s'est exprimé ainsi sur la situation des Balkans :

— « La Grèce lutte actuellement avec des difficultés que toutes les déclarations gouvernementales augmenteraient. Nous devons avoir égard à la situation difficile de ce pays. D'autre part, nous devons donner aux événements une direction telle que la Grèce puisse obtenir en temps de paix la situation qui lui revient. (Approbations vives et générales).

« D'autre part, à ce que je crois, on peut admettre que l'alliance de la Bulgarie avec les puissances centrales ne doit pas avoir été sans effet sur la Roumanie. Je crois que l'opinion publique hongroise en général et moi-même avons jugé que la Roumanie ne pouvait, en face du grand danger de l'extension russe qui la menaçait, chercher la protection de ses intérêts, et de ses droits et de sa sécurité qu'aux côtés de la monarchie et de l'Allemagne. Cela était devenu la politique du grand homme d'Etat qui avait tenu jusqu'à maintenant entre ses mains le sort de la Roumanie, du feu roi Carol.

« Je veux m'abstenir de toute critique ; j'établirai seulement, par un simple fait, que malheureusement dans ces derniers temps cette politique a paru faiblir ; que des courants opposés ont commencé à faire leur apparition également en Roumanie ; que par la suite la Roumanie n'a pas tiré de la guerre mondiale la place qu'elle aurait pu prendre. Il appartient en définitive à la Roumanie de décider s'il est de son intérêt de prendre part à la guerre avec les uns ou avec les autres.

« Nous pouvons attendre en toute tranquillité la décision de la Roumanie. D'un côté, en effet, celle-ci doit comprendre qu'il existe entre nous et elle une communauté d'intérêts et d'autre part, quelle que soit la décision de la Roumanie, cette décision n'exercera aucune influence sur le sort de la monarchie. (Vives approbations).

« Nous conservons fermement l'idée que la place naturelle de la Roumanie est à nos côtés, et qu'elle doit s'allier avec nous. Notre politique à l'égard de la Roumanie est inspirée de cet esprit ; mais nous laissons complètement aux chefs politiques de l'Etat indépendant roumain le soin de savoir s'ils veulent se placer à ce point de vue et en tirer les conséquences ou non.

« En tout cas, la jonction des deux empires centraux avec la Bulgarie et la Turquie augmente pour la Roumanie la valeur d'une alliance avec elles ; cette jonction assure à la Roumanie une sécurité complète à ses frontières Sud et Sud-Est, si elle se joint à nous, et d'autre part elle permet à la monarchie de considérer l'avenir en toute tranquillité. (Approbations à droite). »

Le comte Tisza s'élève ensuite contre une affirmation du comte Caroly et il déclare catégoriquement qu'il ne peut admettre cette remarque qu'on ne sait pas qui a commencé la guerre :

— « La monarchie, dit-il, est restée sans aucun doute fidèle au caractère défensif de l'alliance ; les affirmations de la presse des puissances de l'Entente montrent elles-mêmes que du côté de l'ennemi on n'a pas pu considérer les deux empires du centre comme responsables de l'attaque, puisque la monarchie au début de la guerre était représentée comme le second homme malade de l'Europe et que son démembrement était l'un des buts de l'Entente.

« Jamais nous n'avons lutté plus justement pour notre existence ; jamais nous n'avons fait une guerre défensive plus justifiée que la guerre actuelle. »

En ce qui touche à la question de la conclusion de la paix, le comte Tisza déclare :

— « Le moment où la paix pourra être conclue dépend en définitive de nos ennemis ; plus ceux-ci mettront de temps à arriver à la certitude qu'en continuant la guerre ils ne provoqueront qu'une perte de vies humaines, inutile et criminelle, plus les victoires seront décisives, plus nous aurons fait de sacrifices, d'autant plus lourdes seront pour nos ennemis les conditions de la paix. (Approbations à droite et au centre). »

Le comte Tisza dit encore :

« Je crois que nous pouvons affirmer que les conditions objectives de la paix existent. Elles ont, d'ailleurs, toujours existé, car la possibilité de la paix aurait pu surgir à l'instant où nos adversaires renonçaient à leur intentions hostiles et conquérantes à notre égard. Toutefois, dans le camp adverse, les conditions objectives de la paix n'existent pas encore. Elles ont manqué, au commencement, alors que l'on croyait encore parmi nos ennemis que leurs désirs de conquête se réaliseraient aisément. Elles ont manqué plus tard, parce que de nouvelles raisons d'espérer subsistaient toujours. C'était tantôt l'entrée de l'Italie dans le conflit, tantôt l'attente de la décision de la Roumanie, tantôt une victoire complète aux Dardanelles, tantôt encore Dieu sait quoi.

« Aujourd'hui, le dernier espoir de l'adversaire est qu'il va se produire chez nous du découragement ou que nous serons abattus par l'épuisement. C'est contre cette idée que nous devons tous prendre position, en affirmant qu'il n'y a pas un seul homme parmi la nation hongroise qui voudrait conclure la paix avant que ne soient établies les conditions nécessaires pour assurer notre sécurité et notre grandeur future (vifs applaudissements). Il est certain qu'à cet égard nous n'avons qu'une volonté, c'est pourquoi j'estime que mon devoir patriotique est d'insister là-dessus (approbation générale). »

L'Italie en Guerre

La fin de la session parlementaire

Rome, 9 Décembre.

Dans les couloirs de la Chambre, on prévoit que les travaux parlementaires seront clos dans trois jours après le vote de la prorogation des pouvoirs exceptionnels. Selon toute probabilité, la Chambre terminera sa session samedi prochain. On parlait, ces jours derniers, d'une tentative qu'aurait faite l'opposition socialiste pour provoquer un débat sur la date de réouverture de la Chambre. Cette tentative n'aurait aucune chance de réussir, car le Cabinet Salandra, selon les avis parlementaires les plus autorisés, peut compter sur la confiance absolue du Parlement et de l'opinion publique.

La propriété littéraire et artistique en Italie et en Allemagne

Rome, 9 Décembre.

Le député Cicotti a adressé au ministre des Affaires étrangères et au ministre du Commerce une interpellation pour savoir s'ils ne croient pas opportun de dénoncer la Convention de 1908, pour la protection de la propriété littéraire et artistique entre l'Italie et l'Allemagne.

Le dernier assaut contre Tolmino

Rome, 9 Décembre.

Goritza, Tolmino et Plezzo, sont les trois bases principales de la défense autrichienne sur l'Isonzo, furieusement attaquées par l'armée italienne depuis trois mois.

Les communiqués officiels et les lettres de militaires laissent prévoir que Tolmino sera prise d'assaut d'ici peu de jours, ses principales fortifications, dont la forteresse de Santa-Maria, étant toutes tombées.

Des combats acharnés ont lieu pour la conquête de la forteresse de Santa-Lucia, la seule qui reste encore aux Autrichiens.

Sur Mer

Deux vapeurs et un voilier coulés

Londres, 9 Décembre.

Le vapeur italien *Dimif* et le voilier italien *Pietro-Lofaro* ont été coulés. Leurs équipages ont été sauvés.

Londres, 9 Décembre.

Le vapeur londonien *Ionis* a été coulé ; l'équipage est sauvé.

Le torpillage du William-P.-Frye

Washington, 9 Décembre.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin a télégraphié le résumé de la réponse allemande à la dernière note américaine relative à la destruction du voilier américain *William-P.-Frye*.

On se souvient que le gouvernement américain a déclaré à ce sujet que l'aide éventuelle apportée aux canots de sauvetage telle qu'elle avait été promise par l'Allemagne en certaines circonstances fut jugée insuffisante par les Etats-Unis.

Bien qu'on prétende maintenant que l'Allemagne se déclare dans l'impossibilité d'accepter le point de vue américain, le département d'Etat se refuse à faire une déclaration quelconque jusqu'à l'arrivée du texte de la réponse par courrier.

Les Sous-Marins ennemis dans la Méditerranée

Le torpillage d'un vapeur américain

Londres, 9 Décembre.

On annonce officiellement que le vapeur américain *Communipaw*, dont le torpillage par un sous-marin ennemi avait été signalé, est arrivé lundi à Alexandrie.

La chasse donnée aux pirates a donné de bons résultats

Londres, 9 Décembre.

On mande au Daily News *de Rome :*

On peut considérer comme certain que les mesures prises par les Alliés dans la Méditerranée pour donner la chasse aux sous-marins ennemis ont donné les meilleurs résultats. La meilleure preuve en est que la navigation dans les différents ports italiens est absolument normale.

On pense qu'il est tout à fait improbable que de nouveaux sous-marins allemands puissent pénétrer dans la Méditerranée.

Un steamer grec coulé

Malte, 9 Décembre.

Le steamer grec *Goulandris* a été coulé dans le bassin oriental de la Méditerranée, par un sous-marin allemand.

L'attentat contre le « Pétrolite »

L'opinion en Amérique

Londres, 9 Décembre.

Le correspondant du Daily Telegraph *à New-York dit que les relations avec les puissances centrales déjà tendues hier en raison des agissements des agents allemands aux Etats-Unis, le sont encore plus aujourd'hui à la suite de l'attentat contre le* Pétrolite.

On croit dans certains milieux que les puissances centrales cherchent seulement un prétexte pour rompre avec les Etats-Unis, mais il est douteux qu'un tel procédé leur profite.

L'affaire de l'« Ancona »

Une note des Etats-Unis

Washington, 9 Décembre.

On annonce officiellement que le gouvernement des Etats-Unis a envoyé à l'Autriche une note d'un ton péremptoire relativement à l'incident de l'*Ancona*. Cette note sera sans doute présentée à Vienne aujourd'hui ou demain par M. Penfield, ambassadeur des Etats-Unis.

La nouvelle note est plus sévère que celle qui fut adressée à l'Allemagne après le torpillage du *Lusitania*.

Le gouvernement de Washington exige le désaveu complet de l'acte ainsi que la punition du commandant du sous-marin et des autres responsables ; enfin une indemnité pleine et entière pour les familles américaines des victimes et l'assurance que de tels faits ne se reproduiront pas.

L'Action russe

Les Russes capturent un grand aéroplane allemand

Pétrograde, 9 Décembre.

On mande de Dwinsk qu'un grand aéroplane allemand a été forcé d'atterrir dans les lignes russes, par suite d'une avarie de moteur.

Les aviateurs, dont un colonel, ont tenté de résister, mais ils durent se rendre.

Au moment où il allait être pris, le colonel chercha à avaler un document, mais vainement.

En Angleterre

Encore un million de soldats !

Londres, 9 Décembre.

Le *Times* annonce que M. Asquith demandera aux Communes, la semaine prochaine, d'augmenter les effectifs de l'armée d'un million d'hommes.

En France

La question des loyers et de la résiliation des baux

Paris, 9 Décembre.

On sait que la Commission de législation civile et criminelle de la Chambre est saisie d'un projet et de propositions de loi relatifs à la question des loyers et à la résiliation des baux. On croit savoir que le gouvernement est d'accord avec la Commission pour demander le vote rapide de la loi qui remplacera le régime des décrets, de façon qu'elle puisse être appliquée dès le début de l'année prochaine.

A travers les Journaux

Paris, 9 Décembre.

L'Homme Enchaîné. — A hue et à dia. — De M. G. Clemenceau.

On me dit qu'il y a conversation maintenant entre Pétrograde et Londres au sujet de Salonique. Je ne puis que m'en féliciter si l'on ne s'attarde pas trop en chemin, car il y a le plus grand intérêt à pousser à fond les arguments de part et d'autre, afin de savoir d'une façon définitive ce qu'ils contiennent de chimère et de réalité.

Ce qui me paraît peut-être le plus avantageux, c'est que l'intervention tardive de la Russie, nécessairement toute spontanée après la conférence de Calais, indique de la façon la plus claire que nos alliés et amis, si cruellement refoulés sur leur propre territoire, ont enfin rassemblé, non seulement les éléments d'une décision en vue de la coopération militaire que nous attendons depuis deux mois et plus, mais les moyens d'une action militaire immédiate qui, malheureusement, leur avaient fait défaut jusqu'ici.

Hier, ce n'était que le bon sens qui avait amené cette interrogation si naturelle au bout de ma plume. Aujourd'hui, s'ajoute au bon sens la conséquence inévitable d'une conférence supplémentaire entre Londres et Pétrograde, à laquelle nous ne pouvons prêter qu'une oreille lointaine, quand c'est pour éviter cet inconvénient que M. Briand et le général Galliéni avaient pris le train de Calais.

Il y a vraiment trop d'extravagance dans cette diplomatie à double et à triple case, où la surprise éclate à tout propos.

Pour quelque raison que ce soit, nous sommes dans la bataille. Nos alliés et amis, dont les intérêts en cette affaire sont beaucoup plus gravement engagés que les nôtres, peuvent-ils nous aider alors que nous les avons aidés d'un contingent au maximum de nos moyens, avant qu'ils ne fussent en état de s'aider eux-mêmes ? C'est la seule question qui soit posée, et elle ne peut plus, à cette heure décisive, être résolue que par des faits.

Ce qui me laisse des craintes à cet égard, c'est que je continue à ne découvrir, dans les journaux officieux, que des verbes au futur. Je ne puis accepter de me laisser conduire ainsi par ce leurre jusqu'au fond de l'impasse. On nous avait promis « méthode et unité d'action ». Nous n'avons eu ni l'une ni l'autre. Si les temps nouveaux sont venus, je ne demande qu'à suivre, sinon, non.

P. S. — M. Clémentel m'écrit qu'il n'a pas proposé au Conseil des ministres d'attribuer la Croix de guerre à M. Poincaré, et qu'aucun débat de ce genre n'a eu lieu à sa connaissance. Acte de sa rectification. Son nom ne m'était arrivé que tardivement, par une voie indirecte. Pourtant, il n'est pas douteux que la nouvelle a couru toute une journée dans les couloirs de la Chambre, où l'on s'en est fort amusé. Parlant à un de mes amis, M. Clémentel lui-même l'a reconnu, c'est ce qui explique que l'information me soit venue d'un membre du bureau de la Chambre estimé de tous ses collègues, qui ne peut être ni mystificateur ni mystifié.

Il préfère, aujourd'hui, ne pas s'expliquer sur la question de savoir qui l'a renseigné, alors qu'une précision m'avait été donnée. Je ne veux causer d'ennuis à personne. Il est possible qu'à la suite de l'attribution de la Croix de guerre au tsar, un débat se soit établi au sujet de M. Poincaré dans l'un de ces groupes, à l'issue de la séance, autour de la table du Conseil. On n'y reviendra pas.

Quant à la mascarade présidentielle du casque, le démenti était impossible, puisqu'il y a des photographies. Lorsqu'on photographiera des paroles, que de rectifications nous seront épargnées.

La Journée Parlementaire

SÉNAT

Paris, 9 Décembre.

La séance est ouverte à 4 heures 30, sous la présidence de **M. Antonin Dubost.**

MM. Viviani, Doumergue et Justin Godart sont au banc des ministres.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, **M. Justin Godart** dépose divers projets de loi au nom de différents ministres et notamment un projet de loi relatif à la taxation des denrées nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage.

L'ordre du jour appelle alors la première délibération sur le projet de loi fixant, pendant la durée de la guerre, la procédure d'expropriation des terrains nécessaires à la création de cimetières destinés à l'inhumation des soldats des armées françaises et alliées ou à l'agrandissement, pour le même objet, des cimetières existants.

L'urgence est déclarée.

M. Jeanneney prend la parole pour défendre le contre-projet qu'il a déposé.

Nous voulons unanimement donner aux soldats qui sont morts pour la cause commune, dit M. Jeanneney, une sépulture digne d'eux. Entretenir cette sépulture et la perpétuer. Sur ce point, nul désaccord possible. Le culte des morts constitue chez nous une piété de tous. Nous le pratiquons comme un besoin de notre cœur, et comme un devoir de reconnaissance. Nous devons le pratiquer avec encore plus d'exactitude vis-à-vis de ceux qui ont sacrifié leur vie pour le salut commun. (Très bien.)

Nous avons, vis-à-vis des militaires morts pour la Patrie, le devoir de les inhumer rapidement et décemment.

A l'intérieur, nulle difficultés pour remplir ce devoir, mais il n'en est pas de même près de la zone de feu.

M. Jeanneney déclare ensuite qu'il a déposé un contre-projet qui tend à réduire les charges de l'Etat en ne lui imposant l'obligation d'acheter des terrains pour l'inhumation des militaires français ou alliés, que lorsque les cimetières communaux existants ne suffiront pas pour cet objet.

Après les observations de **M. Strauss,** le contre-projet de M. Jeanneney est renvoyé à la Commission.

Le Sénat adopte ensuite la proposition de loi concernant la légitimation des enfants adultérins et renvoie à une autre séance la proposition de loi tendant à la suppression du régime des inscriptions en matière hypothécaire.

Avant de lever la séance, le président annonce que M. Goiran est nommé membre de la Commission supérieure de la Caisse des retraites pour la vieillesse, et M. Petitjean, membre de la Commission supérieure des Caisses d'épargne.

La séance est levée à 6 heures et renvoyée au jeudi 16 décembre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 9 Décembre.

Après le débat sur les pouvoirs du généralissime, la Chambre adopte les crédits additionnels à l'exercice 1915 nécessaires au remboursement de redevances dues au prince de Monaco, puis une proposition de loi de MM. Georges Boussenot et Henry Paté, concernant la réhabilitation des faillis qui se sont distingués au front.

La Chambre adopte ensuite les conclusions de la Commission de la législation civile et criminelle sur la demande de discussion immédiate : 1° De la proposition de loi de MM. André Paisant et Lugol, tendant à réprimer le trafic de la monnaie de cuivre, nickel et billon ; 2° De la proposition de loi de M. Camille Picard, tendant à renforcer la législation actuelle pour réprimer le commerce et l'accaparement des espèces et monnaies nationales.

Les Mariages de Militaires

La Chambre discute ensuite les propositions de loi de MM. Violette et Lefas, concernant les enfants dont les parents sont dans l'impossibilité de contracter mariage ainsi que les mariages par procuration dont la célébration est nulle ou empêchée par le décès de l'un des futurs conjoints.

M. Lefas expose qu'en maintes circonstances des mariages ont été célébrés après la mort d'un des époux, la nouvelle du décès des militaires tués au front ne parvenant souvent à la famille que longtemps après sa mort. On conçoit quel trouble peut naître de cet état de choses au point de vue de la régularisation de la situation des enfants.

M. Lefas demande que, dans ces cas, le bénéfice de la retraite soit attribué à la veuve et aux enfants de l'homme mort avant d'avoir pu régulariser sa situation.

Pour obtenir ce résultat, il faut que la régularisation de la situation officielle des enfants s'effectue dans toute la France en suivant des règles communes, mais il est bon d'étendre le bénéfice de la loi nouvelle aux enfants nés depuis le commencement de la guerre. Il ne semble pas qu'un délai de deux ans après la cessation des hostilités doive être accordé aux conjoints devenus veufs pour déclarer quelle est leur intention à l'égard de leurs enfants.

M. Viollette, rapporteur, déclare que la loi s'occupe simplement de défendre l'intérêt des enfants que la mort de leur père, tombé pour la Patrie, a privé de défenseur. Les tribunaux auront à statuer sur la légitimation des enfants, mais c'est l'équivalent de ce qui se passe en Italie.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion :

1° De la proposition de loi de M. Maurice Viollette, déterminant les conditions dans lesquelles pourront être légitimés les enfants dont les parents se sont trouvés par la mobilisation du père et le décès de ce dernier dans l'impossibilité de contracter mariage.

2° La proposition de loi de M. Lefas, concernant les mariages par procuration, dont la célébration est nulle ou empêchée au dernier moment par le décès de l'un des futurs conjoints.

La Chambre discute ensuite les propositions où les enfants peuvent être légitimés par décret. Les éléments d'appréciation, les Tribunaux les auront quand ils possèderont la preuve que, sans la guerre, les parents auraient contracté mariage.

M. Puech trouve que la proposition de la Commission ne donne pas encore toutes les satisfactions aux enfants. Les garanties doivent être égales pour tous. Il faut qu'elles soient spécifiées, en attendant qu'une loi en discussion au Sénat et concernant les légitimations et reconnaissances des enfants adultérins soit revenue à la Chambre et adoptée.

M. Lefas réplique et dit que la loi qui permet aux soldats de spécifier leur volonté, date du mois de mars 1915 et est encore inconnue de beaucoup. Il importe donc que l'indication du désir de contracter mariage soit complétée.

L'amendement de M. Puech, repoussé par la Commission, est adopté par la Chambre.

M. Lerolle avait déposé un amendement tendant à défendre les intérêts des enfants légitimes, mais le rapporteur déclare qu'il fait double emploi avec celui de la Commission, et la Chambre le repousse ainsi que celui déposé par M. Lamy, qui craint qu'un enfant, dans un intérêt matériel, puisse empêcher son père d'accomplir son devoir.

M. Lamy prévoit, en effet, le cas où la légitimation serait réclamée par des enfants adultérins. Mais **M. Viollette** lui répond que la loi détermine les obligations des enfants d'un premier mariage vis-à-vis de ceux issus d'un second ou d'un troisième.

Après un échange de vues entre **MM. Lerolle, Lefas et Viollette,** l'article premier est adopté, ainsi que l'ensemble de la loi.

L'explosion de la rue de Tolbiac

M. Navarre monte à la tribune pour interpeller le gouvernement sur les causes de l'explosion de la rue de Tolbiac.

M. Albert Thomas est au banc des ministres.

M. Navarre critique tout d'abord le choix du terrain sur lequel on établit l'usine, dont la destruction a causé des deuils nombreux dans le quartier.

Les députés qui avaient quitté la salle pendant la discussion de loi précédente, regagnent leurs places pendant que M. Navarre met en cause la Préfecture de police qui a laissé s'ouvrir en plein quartier populeux, sans autorisation aucune, un atelier où l'on fabriquait des grenades à main, dont l'enlèvement incombait aux seuls services de la Guerre.

Une enquête a été faite par un inspecteur des établissements dangereux. Il a conclu en déclarant que l'établissement en question constituait un danger public.

On constata que le nombre de grenades entreposées dans l'établissement dépassait de beaucoup celui qui avait été autorisé.

On fit des enquêtes, elles établirent que les précautions les plus élémentaires pour la sécurité du quartier n'étaient pas prises. La Préfecture de police se fâcha, protesta, on transmit des observations au génie, qui répondit simplement qu'il ne pouvait enlever plus rapidement, et deux fois par jour, les engins fabriqués.

Pendant que les administrations de la Guerre et de la préfecture de police échangeaient des lettres, l'adjudicataire passait un deuxième, puis un troisième marché, et les dépôts de matières explosives et de grenades devenaient de jour en jour plus considérables et plus dangereuses.

Malgré les rapports de M. l'inspecteur général des poudres Vieille, qui constata que le terrain où était installée l'usine, était trop exigu pour contenir des dépôts de grenades, d'explosifs et des ateliers on les y maintint.

Le préfet de police mit alors en demeure la Guerre d'enlever les explosifs.

La Guerre ne pouvant les enlever, l'industriel aurait dû le faire. Pour ne pas écorner, probablement, les bénéfices de ses associés, celui-ci laissa s'accumuler les matières, et la catastrophe épouvantable se produisit, faisant des veuves et des orphelins, auxquels l'Etat devra venir en aide.

Il faut prendre des mesures immédiates pour éviter à l'avenir, sans porter atteinte à la Défense Nationale, le retour de pareilles catastrophes.

Cela peut être fait par les services du sous-secrétariat aux Munitions d'accord avec le service des établissements insalubres et dangereux de la préfecture de police.

M. Albert Thomas, répondant aux critiques de M. Navarre, dit qu'un établissement de chargement de grenades a été installé à Paris, en plein quartier ouvrier, parce qu'en mai, juin, juillet et août, le grand quartier général, ayant besoin de munitions, avait ouvert, chez un petit mécanicien de la rue de Tolbiac, un atelier de fabrication de grenades. Elles furent reconnues excellentes. Il y eut en effet, surabondance de grenades dans le dépôt, mais la veille de la catastrophe, l'enlèvement du stock n'avait pu avoir lieu faute de camions nécessaires à son trafic.

De nouvelles mesures sont prévues. On ne manquera pas de les prendre. Quant aux dommages il ne peut y avoir de responsabilité spéciale de l'Etat, car il y a fait de guerre. Quant à la responsabilité civile, les assureurs et les assurés supporteront leurs risques, mais l'Etat interviendra pour les secours nécessaires à ceux qui souffrent.

M. Albert Thomas fait l'éloge des femmes françaises, ces travailleuses dont le gouvernement aura à cœur de sauvegarder la sécurité.

M. Navarre se déclare satisfait, sinon des explications de M. Thomas, du moins des promesses qu'il a faites.

La séance est levée à 6 h. 10 et renvoyée à demain vendredi, 3 heures.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms

De M. Pierre-Hippolyte Pujol, tué à l'ennemi à l'âge de 40 ans ;

De M. Louis Champain, soldat au 22e colonial, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 18 octobre 1915 à l'âge de 26 ans.

Le *Petit Provençal* partage la douleur des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Un Industriel de Nice favorisait « l'embusquage »

ON L'ARRÊTE

On nous assure que l'autorité militaire vient d'ordonner une enquête sur les agissements coupables d'un industriel, à Nice, fournisseur de l'armée. Cet industriel serait parvenu, grâce à des déclarations mensongères, à obtenir du ministère de la Guerre l'autorisation de faire travailler dans ses usines divers soldats mobilisés dont la profession ne répondait nullement aux fonctions qui leur était attribuées dans la dite usine. Ce genre spécial d'embusquage ainsi favorisé par cet industriel se compliquerait, paraît-il, d'un fait plus grave. Il existerait, en effet, de fortes présomptions tendant à laisser croire que la personne incriminée n'aurait agi ainsi qu'après s'être fait remettre d'importantes sommes d'argent de la part des intéressés.

Bien que le Parquet militaire de la 15e région ait déclaré n'être pas encore officiellement saisi de cette affaire, nous pouvons annoncer que l'arrestation de l'industriel ainsi mis en cause, est, à l'heure actuelle, chose faite. L'enquête se poursuit dans le but de préciser exactement les charges qui pèsent sur le coupable. Suivant leur degré de gravité, une information sera alors ouverte contre lui.

Dernières dépêches d'hier

Communiqué officiel italien

Rome, 8 Décembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Le long de tout le front, on signale une plus grande activité de l'artillerie ennemie, efficacement contre-battue par la nôtre. L'adversaire a fait aussi un large emploi des gaz asphyxiants et lacrymogènes.

Dans l'après-midi du 6 décembre, à une intense préparation de feu d'artillerie ont succédé des attaques d'infanterie ennemie contre nos positions au nord d'une prairie dans la vallée du Ledro et à l'est de Piazza, dans la vallée de Terragnolo. Ces attaques ont été nettement et immédiatement repoussées.

Sur le Carso, malgré des conditions atmosphériques contraires, nos troupes d'infanterie ont maintenu leur conduite résolue et agressive.

Une brillante action, qui s'est développée hier dans la zone septentrionale du mont San-Michele, nous a permis de conquérir un fort et à prendre un retranchement ennemi à l'est de Peteano. Nous avons fait à l'ennemi 146 prisonniers, dont huit officiers, et pris beaucoup de fusils, de munitions et d'autre matériel de guerre.

Signé : CADORNA.

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 8 Décembre.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL.— L'ennemi a essayé de franchir un bras de la Dwina pour passer dans l'île au sud de la bourgade d'Uxluk. Il a été repoussé par une fusillade dirigée de la rive.

Une de nos batteries lourdes a forcé un aérostat allemand à atterrir dans la région de Merzendorf au nord de Faldon. Le bombardement de notre batterie ayant continué dans la région où l'aérostat avait atterri, il s'en est suivi une forte explosion due, probablement, à sa destruction ou à la destruction de quelque autre récipient à gaz par notre feu.

Sur le reste du front, fusillade en quelques endroits.

FRONT DU CAUCASE. — Aucun changement.

Au Conseil de Guerre de la 15e Région

Le Conseil de guerre de la 15e région réuni hier sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella a rendu les jugements suivants :

L..., soldat à la 2e compagnie, 141e régiment d'infanterie : désertion à l'intérieur en temps de guerre : cinq ans de travaux publics.

F..., soldat au 7e génie, abandon de poste : cinq ans de prison.

S..., soldat au 112e d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de guerre : 2 ans de travaux publics.

J..., soldat au 3e d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de guerre : 5 ans de travaux publics.

R..., soldat au 112e d'infanterie, abandon de poste et dissipation d'effets : 3 ans de prison.

M. ben M., engagé volontaire au 8e régiment de tirailleurs algériens, vols militaires : 1 an de prison. — Mazerouk Rabia et Kherif Bachir, prévenus civils dans la même affaire, poursuivis tous deux pour complicité et recel, sont condamnés chacun à 6 mois de prison.

C..., soldat au 24e chasseurs, désertion à l'intérieur en temps de guerre : 2 ans de travaux publics.

H..., chasseur au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, refus d'obéissance et outrages envers un supérieur à l'occasion du service, sur un territoire en état de guerre : 10 ans de travaux publics.

F..., 20e tirailleurs algériens, désertions à l'intérieur en temps de guerre : 5 ans de travaux publics.

B..., soldat au 7e tirailleurs algériens, est poursuivi pour outrages par paroles, gestes et menaces envers un supérieur étant en état d'ébriété. L'inculpé qui a été blessé deux fois au front, et demande à y repartir, était poursuivi ainsi qu'un de ses camarades pour une tentative de meurtre ; mais un non-lieu a clos cette poursuite. Le défenseur obtient pour son client le minimum de la peine : 1 an de prison, peine qui sera rapportée.

Dans toutes ces affaires, la défense était présentée par Me Bertranon.

C..., soldat au 173e régiment d'infanterie, abandon de poste et désertion en temps de guerre : trois ans de travaux publics. — Défenseur, Me Grisoli.

G..., soldat au 22e colonial. Désertion à l'intérieur en temps de guerre, 3 ans de travaux publics. — Défenseur, Me Marguerite Isnard.

F..., caporal au 141e d'infanterie. Est poursuivi pour désertion à l'étranger en temps de guerre, falsification de permission et usage de fausse permission. L'accusé était allé à l'étranger pour surprendre sa femme et s'était servi d'une permission qu'il s'était faite et sur laquelle il se faisait passer pour sergent. — Me Pollak présente habilement sa défense. Le Conseil de guerre condamne l'accusé à 5 ans de travaux publics.

Le siège du commissaire du gouvernement était occupé par M. le capitaine de La Font et par M. le lieutenant Tauzet.

4e EDITION

CHRONIQUE DE TOULON

A la Mairie. — L'adjudication des travaux d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie urbaine a eu lieu mercredi après-midi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Lesquoy, adjoint au maire assisté de MM. Darbon, Cibely, conseillers municipaux ; César Nègre, receveur municipal, et Justin Michel, secrétaire général de la Mairie. En voici les résultats :

1er lot (terrassement-maçonnerie) : M. Jean Noble, adjudicataire, rabais de 1 %.

3e lot (menuiserie) : M. Roybon, adjudicataire, rabais de 2 %.

6e lot (peinture) : M. Maria, adjudicataire, rabais de 33 %.

7e lot (ameublement) : M. Pierre Contino, adjudicataire, rabais de 2 %.

8e lot (voirie) : M. Jean Noble, adjudicataire, rabais de 1 %.

L'adjudication n'a pas donné de résultats en ce qui concerne les 2e et 5e lots pour lesquels il n'a pas été fait d'offres, ainsi que pour le 4e dont les offres faites dépassent le maximum du rabais fixé par les membres du bureau.

Une précision. — Le citoyen Elie Coulomb, conseiller municipal, nous adresse la note suivante que nous publions volontiers :

Monsieur le Directeur,

Comme suite à la lettre que j'ai adressée à M. le maire de Toulon et que vous avez bien voulu publier mercredi, je vous serais très obligé de faire connaître que les frais d'enregistrement du jugement auquel je faisais allusion dans la lettre précitée — frais à la charge de la Ville — s'élèvent à la somme de 9.787 fr. 50 (neuf mille sept cent quatre-vingt-sept francs, cinquante centimes — voir Enregistrement, 25 juillet 1915, folio 61, case 10 à 16).

Il convient d'ajouter à ce chiffre les frais exposés par les trois avoués intéressés qui n'ont pas encore fait connaître le montant de leur rôle, ces frais incombant également et en totalité à la Ville.

Il y a déjà loin de ce chiffre de 9.787 fr. 50 à celui de 500 francs qui a été donné hier par l'un de nos confrères pour diminuer la partie de l'intervention que j'ai faite avec le souci exclusif de sauvegarder les intérêts des contribuables. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs. — *Elie Coulomb*, conseiller municipal.

Les Toulonnais au front. — Nous apprenons avec plaisir que, par décision ministérielle en date du 4 courant, le sous-lieutenant Marcangeli est promu lieutenant et maintenu au 312e de ligne. Ce jeune et sympathique officier, ancien élève du lycée de Toulon, est le neveu de notre ami M. Giampiétri, le professeur bien connu au Pont-du-Las. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Un receveur de tramway agressé et dépouillé. — M. Gandon, receveur des tramways, a été agressé, hier soir, vers 9 heures, sur la place du 4-Septembre, à Saint-Jean-du-Var, par deux individus qui l'ont dépouillé de sa sacoche contenant 500 francs, montant de la recette de la ligne de tramways du Mourillon.

Les deux auteurs de cette agression sont activement recherchés par le service de la Sûreté.

Etat-civil. — Naissances : Paule Vinciguerra, rue Trabuc, 10 ; Joseph Bourillon, quartier du Gaz.

Décès : Léon Didier, 32 ans, hôpital de la Loubière ; Marcel Ciamporino, 7 jours, rue Castellon, 32 ; Paulin Bach, 46 ans, quartier Escaillon ; Vincent Lamarca, 49 ans, rue Zoé, 4 ; Joseph Bourrillon, 1 jour, quartier du Gaz.

VAR

Arrondissement de Toulon

Les maires de l'arrondissement sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 11 courant, à 9 heures 30 du matin, à la Mairie de Toulon, salle des Commissions. Ordre du jour : 1o Taxe du pain ; 2o journées du poilu ; 3o rapatriés à recevoir dans l'arrondissement. — Le maire du Beausset, *Deprad.*

Commission départementale

Réunion du 9 avril 1915

Président, M. Collomp ; secrétaire M. Grué. Sont présents : MM. Collomp, Grué, Blanc, Charlois, Esbérard. M. le Préfet assiste à la réunion.

Une subvention de 150 francs est accordée à la commune de Villecroze. La commune de Vidauban reçoit une subvention de 800 fr. pour réparation aux halles.

Il est accordé 300 francs à la commune de Nans pour éparation au xgroupes scolaires Il est accordé 500 francs à la commune des Mayons pour affecter au chemin V. O vers Collobrières. M. Blanc demande à M. le Préfet s'il ne lui est pas pervenu une demande de subvention de la commune de La Verdière. M. le Préfet répond par la négative.

Le déclassement d'une partie du chemin V. O. 8 à Saint-Cyr est autorisé. M. le Préfet est autorisé à vendre le bois de vieux ormeaux en bordure sur l'avenue Carnot à Draguignan. M. le Préfet est autorisé à signer un bail avec M. Fillieu à Fréjus ; il est autorisé à rendre gratuitement le pupille Fontaine. M. le Préfet est autorisé à disposer d'une somme de 800 francs pour le service des fraudes à prélever sur le crédit de guerre de 40.000 francs.

M. le président présente une motion tendant à demander à l'administration départementale des postes d'étudier d'ici au 1er mars prochain, l'établissement d'un service d'automobile postal qui partirait de Cotignac sur la grande ligne, à la gare du Luc, desservant les communes de Cotignac, de Carcès, de Cabasse, du Luc et du Cannet.

Cette motion est votée à l'unanimité.

La séance est levée à 1 heure.

DRAGUIGNAN

La loterie organisée par le Comité de Draguignan de l'Union des Femmes de France pour le Noël des 7e et 47e bataillons de chasseurs a obtenu le plus grand succès. 5.000 billets ont été émis, presque tous sont déjà pris et les quelques billets qui restent encore seront placés d'ici le 15 décembre, date fixée pour le tirage des lots qui aura lieu à la Mairie de Draguignan, à 2 h. 30.

Avec le produit de cette loterie, les achats sont en cours ; les expéditions seront faites incessamment et suffisamment à temps pour arriver pour Noël aux tranchées de nos chers bataillons.

Une fois encore la population dracénoise s'est montrée d'une générosité empressée pour adoucir le sort de nos vaillants combattants et elle a droit aux chaleureux remerciements que lui adresse le « Comité de l'Union des Femmes de France ».

Réunion. — Les membres de la section du parti socialiste sont priés de se réunir le samedi 11 courant, à 8 h. 30 du soir, au premier étage du Café des Alpes. Ordre du jour : Le Congrès fédéral de Carnoules et le Congrès national de Paris.

Versements d'or. — Les versements d'or effectués à ce jour à la succursale de la Banque de France de notre ville s'élèvent à la somme de 2.707.000 francs.

FREJUS

Union des Femmes de France. — L'exposition des lots de la tombola au bénéfice des soldats et des orphelins de la guerre aura lieu rue Sieyès, 8, à partir du 15 courant, tous les jours, de 7 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Le Comité remercie les nombreuses personnes qui ont assuré par leurs dons le succès de la loterie et prie celles qui n'ont pas encore envoyé leurs lots de vouloir bien les lui adresser au plus tôt, pour pouvoir les exposer. Le tirage aura lieu le 27 décembre, à 10 h. 30, au Café du Cours et sera précédé d'une séance artistique.

FAYENCE

Comme l'hiver dernier, tout le monde ici envoie aux soldats des excellentes pastilles pectorale contre le rhume, le catarrhe, de la Pharmacie Nouvelle. Tous en font des éloges ; 1 fr. la boite ; 1 fr. 20 franco poste. P. Rochat, pharmacien. Exécution soignée des ordonnances. Prix très modérés. Dépôt général du délicieux Reconstituant-Toni-Digestif.

BAGNOLS

Emprunt national. — Dans sa séance du 5 décembre, le Conseil municipal a décidé de souscrire à l'emprunt national 5 % pour une rente de 1.000 francs et a voté, à cet effet, la somme de 17.600 francs à prendre sur le produit de la vente de pins incendiés. Voilà du bon travail.

Les sommes en or déposées au bureau de poste s'élèvent à environ 30.000 francs. Nos félicitations aux déposants.

Déclarations. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets, mules et de voitures susceptibles d'être requis sont priés d'en faire la déclaration à la Mairie avant le 31 décembre.

Avis. — M. le percepteur, en tournée dimanche, consacrera la matinée aux recouvrements, aux paiements des allocations et des primes à la sériciculture. Le soir, de 2 heures à 4 heures, il recevra les souscriptions à l'emprunt national.

Nous engageons vivement les personnes qui possèdent encore de l'or à le verser au plus tôt et celles qui peuvent souscrire à l'emprunt de ne pas hésiter un seul instant à le faire. Elles feront preuve de patriotisme, feront un placement des plus avantageux et des plus solides et hâteront la victoire des Alliés désormais certaine.

ROQUEBRUNE

Mort au champ d'honneur. — Notre ami M. Tripoul, fabricant de bouchons à Trans, et beau-frère de M. Moissac, notre sympathique receveur buraliste, vient de recevoir confirmation de la mort de son fils Célestin, sous-officier au 27e régiment d'infanterie. Déjà à la date du 2 février 1914, M. Moissac avait reçu du commandant de la 2e compagnie, à laquelle appartenait le sergent Tripoul, la belle lettre ci-dessous qui laissait peu d'espoir sur le sort de son neveu.

« Monsieur. La 2e compagnie a vécu, du 11 décembre au 23 décembre, les plus horribles journées de cette guerre. Votre neveu, le sergent Tripoul Célestin, s'y est conduit en brave, ses soldats et ses camarades l'ont vu tomber blessé aux jambes, mais sous la rafale des balles, il a été impossible de le ramener en arrière. Il est porté comme disparu sur le contrôle de la compagnie.

« Quoi qu'il advienne, vous aurez du moins la suprême consolation de penser qu'il s'est conduit en brave et a bien mérité de la Patrie. »

C'est au bois Brûlé à l'ouest du village d'Apremont que la compagnie a perdu l'élite de ses braves. — Le sous-lieutenant, *Gueneau.*

Le sergent Tripoul est tombé au champ d'honneur et est mort pour la France. Que ce soit, comme le dit M. le sous-lieutenant Gueneau, la suprême consolation pour ses malheureux parents aux-quels nous présentons avec tous nos regrets nos condoléances émues à la famille de ce brave.

SAINT-RAPHAEL

Contre la fraude. — M. Louis Aubanel, inspecteur régional du service de la répression des fraudes, est venu procéder à des prélèvements d'échantillon de lait, de vins et denrées alimentaires, lesquels ont été envoyés au laboratoire en vue de l'analyse.

SAINTE-MAXIME

Pour les soldats sans famille. — Les élèves de nos écoles communales de filles et de garçons ont adopté deux filleuls, deux braves soldats sans famille qui combattent depuis les premiers jours de l'épouvantable guerre. Ils leur ont envoyé en premier lieu des vêtements chauds et continuent à leur faire parvenir chaque semaine un petit colis avec chocolat, conserves, tabac, etc. Au nom de nos vaillants défenseurs, nous remercions ces enfants qui savent si bien comprendre leur devoir patriotique.

Obsèques. — Un important cortège composé de parents et d'amis, des sociétés de secours mutuels des dames et des hommes dont le regretté défunt faisait partie, accompagnait, hier matin, à 10 heures, au champ de l'éternel repos, un citoyen très respectable et estimé dans le pays. M. Alavène Joseph, contrôleur à la Frappe des Monnaies, en retraite, enlevé à l'affection des siens, après une courte maladie à l'âge de 78 ans. Le deuil était conduit par MM. Destelle, colonel en retraite, et M. Noble, beau-frère et neveu du disparu et de nombreux parents. En cette pénible circonstance, nous présentons à sa veuve, à son fils et à toute la famille l'hommage de nos bien sincères condoléances.

Taxe officielle du pain. — Le prix du pain vient d'être fixé ainsi qu'il suit : 1re qualité, 50 centimes le kilo ; 2e qualité, 45 centimes le kilo.

LE LUC

Légion d'honneur. — M. Alexandre A.-C., lieutenant au ...e régiment colonial de marche, a été fait chevalier de la Légion d'honneur et a mérité la citation suivante : « S'est fait remarquer par son courage et son énergie dans les combats livrés les 26, 27 avril. A pris le commandement de la compagnie en remplacement de son capitaine tué, et, en dernier lieu, a été grièvement blessé en conduisant brillamment sa compagnie à l'assaut des positions ennemies, malgré un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie et des gaz asphyxiants lancés par l'ennemi. »

Cette citation comporte la Croix de guerre. M. Alexandre a été, en outre, nommé capitaine. Toutes nos félicitations.

VIDAUBAN

Pour les convalescents. — Le Comité de l'Assistance aux Convalescents informe les souscripteurs que les souscriptions mensuelles suspendues pendant quelques mois vont être reprises sur l'annonce d'un envoi important de convalescents dirigé sur notre maison.

M. le Maire, président de la Commission d'assistance, espère que tous les souscripteurs dont le patriotisme et la générosité sont bien connus de la population, se feront un devoir de verser leurs cotisations qui permettront de continuer dans notre localité l'Œuvre si méritoire de l'Assistance aux Convalescents militaires.

BRIGNOLES

Deuils. — Cette semaine a été particulièrement endeuillée pour notre ville ; nous devons d'abord parler de la mort de Mme Marcel Sauzède, la digne épouse de notre ami Marcel Sauzède, ancien maire de Brignoles, décédée subitement à l'âge de 43 ans.

Ensuite c'est celle du jeune Emile Raymond, employé à la Banque Populaire de Marseille, fils de M. Raymond, pépiniériste, décédé prématurément à l'âge de 17 ans, des suites d'une longue maladie. Nous devons aussi enregistrer la mort d'un superbe vieillard : M. Marius Olivier, ancien négociant, père de notre ami Victor Olivier, membre de la Chambre de Commerce du Var, qui s'est éteint tout doucement sans maladie à l'âge de 91 ans.

Nous offrons nos sympathiques condoléances à toutes ces familles en deuil.

BARJOLS

La Caisse d'épargne de Brignoles recevra à sa succursale de Barjols, lundi 13 décembre, dès 8 heures du matin, les souscriptions de ses déposants à l'Emprunt national.

CARCES

Mort au champ d'honneur. — Nous apprenons avec tristesse la mort de notre concitoyen Henry Charles-Louis, soldat au 22e colonial, décédé à l'hôpital, le 7 décembre 1915, à l'âge de 30 ans. Ce brave, mort pour la Patrie, était garde champêtre dans notre commune depuis quelques années. Par l'aménité de son caractère et par sa bonne humeur, il avait su s'attirer la sympathie générale. Aussi, à sa famille éplorée, adressons-nous, au nom de toute la population, nos sincères condoléances.

CARNOULES

Avis. — M. le percepteur sera à la disposition du public dimanche matin 12 décembre pour recueillir les dernières souscriptions à l'Emprunt national. Nous engageons vivement les personnes qui n'ont pas encore souscrit de le faire au plus tôt.

Chronique de Nice

Les morts au champ d'honneur. — Le maître d'armes Henri-Victor Gazagnaire, sergent au 312e de ligne, est mort à l'ennemi le 9 juin 1915. Il était âgé de 38 ans.

Frédéric Urban, soldat au 1er zouaves, qui était libraire à Beaulieu depuis plusieurs années, est mort à l'hôpital. Il laisse une veuve et un fils.

Trois braves, originaires de Daluis, petite commune de la haute vallée du Var, sont morts à l'ennemi : Ce sont Jules Roubin, Paul Barthélemy et Zacharie Cotton.

ALPES-MARITIMES

CANNES

Mort pour la France. — La douloureuse nouvelle est parvenue à la mairie de la mort glorieuse au champ d'honneur d'un de nos concitoyens, le soldat Antoine Pèbre, du 22e régiment d'infanterie coloniale. La famille de ce brave habite 51, rue Grande. Nous lui adressons nos sincères condoléances.

Pour nos hôpitaux. — La souscription de nos hôtes pour aider au fonctionnement de nos formations sanitaires s'est enrichie, hier des inscriptions de M. Walker, villa Antoinette, et de M. Alfred Millet, trésorier général honoraire, qui ont souscrit 50 francs par mois chacun. La liste comprend actuellement 23 noms de souscripteurs à mensualités de 100 ou de 50 francs.

Pour l'arbre de Noël de l'Hôpital Continental, les dons suivants sont parvenus à l'administration hospitalière : Mme Barbey, 200 fr.; Mme Tubie, 50 fr.; comtesse Starzinska, 50 fr.; Mme Meredith Howland, 60 paires de bas de laine ; Mme Raymond-Caisson, un lot de six chemises, 6 paires de bas, 4 cache-nez en laine, 2 boîtes de gâteaux secs.

Conférence. — Cet après-midi, à 2 heures 30, dans la grande salle de la mairie, conférence sur la Belgique et le roi Albert, par M. Emile Sigogne, professeur de l'Université de Liége, ancien précepteur du roi des Belges.

Permissionnaire du front. — Le soldat Giofredo Charles, du 312e de ligne, patron boucher à Cannes, est en permission de six jours venant du front où il se trouvait, depuis plus de quinze mois, après avoir participé à toutes les affaires : Chauvoncourt, Les Eparges, etc., où son régiment a vaillamment combattu.

Etat-civil. — Naissances : Yvette Peraudo, avenue du Prado ; Dora Nemirouwsky, rue Florian, 10 ; Léopold-Alexandre Degioanni, rue d'Antibes, 5 ; Marguerite-Céleste Rosso, chemin Beau-Séjour ; Paulette-Marthe-Marie Hélène, rue Raphaël ; Jacques-Jean-Pierre Lombardis, rue de Fréjus, 32 ; Roger-Joseph-Alexis Davin, rue de Fréjus, 14 ; Simone-Thérèse-Marguerite Garro, rue Borniol.

Mariages : Julien Spens, maréchal des logis chef de l'armée belge et Joséphine Smeets, sans profession ; Georges Gougoltz, hôtelier, et Victoria Bouchon, sans profession.

Décès : Henri Martineau, 32 ans, rue de la Gare ; Jean Daghera, 69 ans, rue Saint-Dizier ; René Balbeur, 2 ans, route de Fréjus ; Henriette Farro, 8 ans, La Bocca ; Ferdinand Rocheraut, 75 ans, rue Saint-Dizier ; François Audemar, 79 ans, rue Raphaël, 1 ; Léon Guillin, célibataire, 30 ans, rue du Pré, 27 ; Marie Giraud, veuve Gioanni, 79 ans, boulevard Delaup.

GRASSE

Départ pour le front. — M. Redon, lieutenant au 5e bataillon de chasseurs, est parti, hier, pour le front. Malgré l'infirmité de son genou droit, qui, jusqu'ici l'avait fait déclarer inapte, le sympathique officier a demandé expressement à rejoindre son bataillon en Alsace. Nous offrons nos meilleurs vœux au brave lieutenant

Cinéma. — A partir de demain, samedi, la grande salle de spectacles du Casino, rouvre ses portes pour des représentations cinématographiques. L'entreprise est assurée du plus grand succès. Un pourcentage des recettes sera versé aux Œuvres grassoises, nées de la guerre.

Hospices. — Les négociants qui désireraient soumissionner pour la fourniture du pain, de la viande, de l'huile à manger et du lait à faire aux hospices de Grasse, pendant le premier trimestre 1916, sont priés de se présenter au bureau de l'hôpital du Petit-Paris, le jeudi 23 décembre 1915, à 2 heures de l'après-midi, pour y déposer leurs soumissions.

Une Prise d'Armes à Saint-Raphaël

Saint-Raphaël, 9 Décembre.

Il y avait foule aujourd'hui à la prise d'armes qui a eu lieu aux Sables. Après avoir passé en revue toutes les troupes de la garnison de Saint-Raphaël, M. le cammandant Chenagon a remis les décorations suivantes :

Dépôt du 132e d'infanterie. Cité à l'ordre du pour : Barre André, matricule 05808, caporal à la 11e compagnie : « Agent de liaison près du chef de bataillon a assurré pendant des attaques des 4 au 11 avril, la communication des ordres donnés, malgré des violoents bombardements. A été blessé au cours de sa mission ».

79e brigade. Cité à l'ordre de la brigade : Léger Gaston, matricule 9608, caporal à la 8e compagnie du 154e d'infanterie : « Gradé d'une bravoure à toute épreuve a assuré avec son escouade la défense d'un barrage et a été blessé en faisant le coup de feu sur les assaillants ».

69e d'infanterie. Cité à l'ordre de la division : Clément Albert, caporal au 67e : « A été blessé grièvement en enlevant à la tête de ses hommes une tranchées ennemie ».

G. V. C. F. M. La Médaille militaire a été conférée au militaire Descamps Joseph, soldat de 2e classe, réserviste au 1er régiment de marche d'infanterie coloniale : « Brave soldat, toujours le premier dans la marche en avant. Pendant l'attaque des tranchées allemandes, bien qu'atteint de trois balles a toujours suivi immédiatement son chef de section ».

33e régiment d'infanterie coloniale. Cité à l'ordre du régiment : Prince Ambroise, matricule 05505, soldat : « S'est acquitté avec beaucoup d'entrain de ses fonctions d'agent de liaison et a été assez sérieusement blessé au cours de sa mission ».

33e régiment d'infanterie coloniale. Cité à l'ordre du régiment : Dugast Pivon, soldat, matricule 04949 : « Blessé en faisant bravement son devoir ».

33e régiment d'infanterie coloniale. Cité à l'ordre du régiment : Monnet Ernest, soldat, matricule 06264 : « Blessé en faisant bravement son devoir ».

8e régiment mixte colonial. Cité à l'ordre du régiment : Vallat Louis, soldat, matricule 16754 : « S'est fait remarquer par son courage et son sang-froid au combat du 9 mai 1915 ».

17e bataillon d'infanterie coloniale, 9e division. Cité à l'ordre de la brigade : Lemaire Casimir, caporal au 4e régiment d'infanterie : « S'est offert pour aller rechercher la nuit le corps de son officier tombé à quelques mètres des tranchées allemandes ».

41e régiment d'infanterie coloniale. Cité à l'ordre du régiment : Robin Pierre-Hubert, caporal, matricule 02047 : « Gradé réputé par sa bravoure ; le 4 octobre 1914 s'est offert pour reconnaître si un village était occupé par l'ennemi ; blessé de deux balles en pleine poitrine et d'une balle à l'épaule presque à bout portant, a eu le courage et l'énergie de rentrer dans nos lignes rapportant d'utiles renseignements ».

30e bataillon de chasseurs. Cité à l'ordre du groupe : Chabert : « A été blessé à l'attaque de la Tête-de-Faux.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

La Boîte 1f95

Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Epiciers.

Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

En vue de l'approche de la clôture de la Souscription à l'EMPRUNT NATIONAL

LA

Banque Suisse et Française

10, allées de Meilhan

rappelle à sa clientèle qu'elle continue

POUR FACILITER LES SOUSCRIPTIONS

à payer sous escompte les coupons des principales valeurs dont l'échéance est officiellement assurée jusqu'à fin février 1916.

Les guichets de souscription resteront ouverts dimanche prochain, de 9 heures à midi.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 9 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Canonnade intermittente sur divers points du front.

Dans la région de Roye, nous avons exécuté un tir efficace sur une batterie allemande, repérée par nous près de Dancourt.

Aux Eparges, lutte de mines. Un groupe de travailleurs ennemis a été enseveli par l'explosion d'un de nos fourneaux.

ARMÉE D'ORIENT

Depuis le dernier communiqué, les Bulgares ont effectué sur différents points de notre front de violentes attaques qui ont toutes été repoussées avec de grosses pertes pour l'ennemi.

Le combat continue en face de notre tête de pont de Gradec, sur le Vardar.

Paris, 9 Décembre.

Un train, dans lequel avaient pris place 83 grands blessés, venant d'Allemagne, est arrivé ce matin à 10 heures à la gare de La Chapelle.

Dans les Flandres

Communiqué anglais

Londres, 9 Décembre.

Le maréchal French fait le communiqué officiel suivant :

1o En dépit du mauvais temps, nos aviateurs ont pu faire œuvre utile. Deux avions, partis en reconnaissance le 5 du courant, ne sont pas rentrés.

2o Au sud d'Arras, au cours d'une petite opération, un de nos détachements, pénétrant dans une tranchée ennemie, en chassa les occupants à coups de grenades et rejoignit nos lignes après avoir accompli sa mission.

3o La destruction de réseaux de fils de fer et de parapets ennemis en différents points de notre front par notre artillerie, continue.

4o En réponse à un bombardement heureux de positions ennemies auprès de Pilken, le 8 du courant, les Allemands ont bombardé Ypres et ses environs, y causant peu de dégâts.

5o A l'ouest de Fricourt nous avons fait exploser avec succès une importante mine. Hier auprès de Givenchy, une mine ennemie a enseveli deux de nos hommes, qui furent néanmoins dégagés à temps.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 9 Décembre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Quelques actions d'artillerie peu importantes sur le front de l'Yser.

Nous avons réduit au silence une batterie ennemie au nord de Dixmude, et empêché la consolidation des tranchées allemandes vers Woumen.

La Campagne allemande pour la Paix

En attendant la séance du Reichstag

Londres, 9 Décembre.

On mande de Rotterdam au *Daily Telegraph :*

Selon des nouvelles reçues de Berlin aujourd'hui, la réouverture du Reichstag cause une certaine nervosité. Chacun se demande ce que va dire le chancelier, et quelles sont véritablement les chances de paix.

On considère que le gouvernement ne peut pas éviter une réclaration sans ambages, sous peine d'une révolte de la population.

D'ailleurs, le gouvernement a déjà annoncé que le Reichstag discuterait sous peu les possibilités de paix. Le louable motif de cette déclaration était évidemment de démontrer combien l'ennemi est aveugle pour ne pas prendre au sérieux les propositions de l'Allemagne, mais le seul résultat obtenu jusqu'à présent a été de faire naître parmi la population des espoirs illimités en la paix.

Les Etats-Unis et la Guerre

Les menées austro-allemandes

Paris, 9 Décembre.

Un de nos confrères reproduit cette dépêche de Washington au Morning Post :

Le *World*, de New-York, accuse le ministre de Suède à Washington d'avoir servi d'intermédiaire entre le comte Bernstorff et le gouvernement allemand en transmettant des dépêches de Bernstorff par la valise diplomatique de la légation de Suède, et en expédiant des télégrammes en chiffre diplomatique allemand au ministère des Affaires Etrangères de Suède, lequel réexpédiait ces télégrammes à Berlin.

Quoique l'ambassade britannique soupçonnât depuis longtemps cette violation de la neutralité, elle ne fit pas de représentations, considérant qu'il appartient au gouvernement de Washington de soulever la question s'il juge que le ministre de Suède a agi contrairement à la neutralité.

New-York, 9 Décembre.

A la demande de M. Wilson, M. Lansing et les autres ministres se sont réunis pour discuter les dispositions à prendre par le gouvernement en vue de prévenir et de punir les violations de la neutralité, conformément au dessein de M. Wilson, qui veut réprimer les intrigues individuelles et l'anarchie.

Le renvoi des attachés allemands

Washington, 9 Décembre.

Les fonctionnaires du département d'Etat ont appris que Guillaume II, ayant personnellement nommé les capitaines Boy Ed. et von Papen, attachés à l'ambassade de Washington, c'était lui qui entendait donner personnellement l'ordre de leur rappel.

L'envoi d'or à Rotterdam

New-York, 9 Décembre.

L'ambassade d'Angleterre à Washington a envoyé au Foreign Office à Londres un certificat de bonne foi au sujet des banquiers new-yorkais qui ont expédié à Rotterdam un million de dollars en or, à bord du *Noordan*, actuellement détenu par les autorités anglaises. La question qui reste à régler maintenant est de savoir si l'or, qui est généralement considéré comme contrebande de guerre, peut passer d'un pays neutre dans un autre pays neutre sous le couvert de l'échange international normal, quand on croit qu'il doit définitivement aller en Allemagne pour le règlement d'une balance commerciale quelconque.

DANS LES BALKANS

L'Intervention de l'Italie

Une armée italienne est en Albanie

Rome, 9 Décembre.

Conformément aux déclarations faites par M. Sonnino à la Chambre, le drapeau italien flotte désormais en Albanie.

Valona est fortement tenue par une armée italienne qui, au besoin, peut soutenir toute attaque ennemie.

L'armée serbe, réfugiée en Albanie, a déjà reçu des vivres et des munitions.

Si les Austro-Allemands osent envahir l'Albanie, ils ne trouveront plus contre eux la seule armée serbe, forte de 150.000 hommes, mais aussi une armée italienne.

L'Italie a donc tenu ses promesses avec promptitude.

A qui Monastir ?

Rome, 9 Décembre.

D'après une lettre qu'un personnage politique allemand a écrite à un de ses amis à Rome, la question de la possession de Monastir est laissée à l'arbitrage du kaiser.

L'Autriche et la Bulgarie ne pouvant pas s'entendre sur cette question, le tsar Ferdinand et l'empereur d'Autriche s'en sont remis au jugement de Guillaume, qui a réservé sa décision jusqu'après la guerre.

Monastir sera donc ou assignée à l'Autriche, ou à la Bulgarie, ou à la Grèce, selon les événements.

Les réfugiés de Syrie sont transférés en Corse

Athènes, 9 Décembre.

Tous les réfugiés de Syrie, israélites et sujets français, arrivés récemment à La Canée, ont été embarqués à destination de la Corse, à bord d'un transport français.

En Extrême-Orient

Une émeute à Shanghaï

Londres, 9 Décembre.

On mande de Shanghaï au Morning Post :

Une bande de plusieurs centaines d'émeutiers armés de bombes et de revolvers s'est assemblée dans la concession française et a attaqué un poste de police chinois, mais elle a été repoussée. Les émeutiers sont alors entrés dans la ville française, où ils ont été désarmés ; d'autres ont été poursuivis par la police française et se sont réfugiés dans des habitations indigènes, d'où ils se sont livrés pendant la nuit à un feu de guérillas. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées. Il y a eu quelques personnes de tuées. La police n'a subi aucune perte.

Le nouveau ministère espagnol

Madrid, 9 Décembre.

Le comte Romanonès s'est chargé de constituer le Cabinet.

Madrid, 9 Décembre.

Le nouveau Cabinet est ainsi composé : président du Conseil, le comte de Romanonès; Intérieur, M. Alba ; Affaires Etrangères, le comte Villanueva ; Finances, Urzaiz ; Instruction publique, M. Burrel ; Justice, M. Barroso ; Guerre, général Luque ; Marine, amiral Miranda ; Travaux publics, M. Amos Salvador.

Le Résident de Tunisie à Sfax

Sfax, 9 Décembre.

Le résident général est arrivé hier soir à Sfax. Il a été reçu par les hauts fonctionnaires. Les chefs musulmans étaient présents, entourés d'une foule considérable.

Des discours ont été prononcés par les caïds de Sfax et de Loskrira, qui ont affirmé le loyalisme de leurs administrés.

Le résident général a répondu par un long discours, remerciant les indigènes de leur loyalisme envers la France, dont ils ont donné de nombreuses preuves sur les champs de bataille. Il a fait ensuite allusion aux événements de l'extrême-Sud, ajoutant que tout était rentré dans l'ordre et dans le calme.

Le résident général est parti dans matinée pour Gabès et Médénine. Avant de rentrer à Tunis, il repassera par Sfax où il recevra le caïd de Gafsa et les délégations indigènes de Dérid.

Violent incendie en Suède

Genève, 9 Décembre.

Une grande fabrique de caoutchouc de Viskafoss, dans la Suède méridionale, la plus importante des Pays scandinaves, a été complètement anéantie, avec tous ses dépôts, par un incendie.

Rien qu'en matières premières, les dommages atteignent plusieurs centaines de milliers de couronnes.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

GYMNASE. — Ce soir, relâche. Demain samedi, avec M. de Feraudy, de la Comédie-Française, la *Nouvelle Idole*.

CHATELET-THEATRE. — Ce soir, relâche. Demain, troisième représentation de *Casque en Fer*, dont le succès a été très vif aux deux représentations d'hier.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, Mme Esther Lekain, la reine des diseuses, fera sa rentrée. La grande artiste nous revient avec de jolies et bonnes chansons du moment; débuteront Les Bowdenaud-Gardey, célèbres cyclistes comiques; La Rosa Sanchez et Orféo, danseur de l'Holamburg, de Londres; Les Tkillepers, voltigeurs; The trivola and Deep; Géo Tristal, romancier; et une autre vedette, Maurice Laber, de La Yeabo, et d'autres numéros de premier ordre. La location est ouverte pour ce gala.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Aujourd'hui, pour les débuts de la nouvelle troupe de music-hall, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 h. 30. Partie de concert : Le célèbre quator Maurel, qui sera une révélation; la fine diseuse Bérengère; la chanteuse Laure Hetty; le comique Rydder et sa chienne comique; partie de music-hall : Le trio Aust's; les clowns sauteurs et l'élégant jongleur Harris Dalcy. Partie cinématographique : la première vision d'une délicieuse comédie américaine en quatre parties, *Battling Brown*. — Prix des places : 0 fr. 50 et 1 franc en semaine.

VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui, en soirée, *Chic à l'Or*, la somptueuse revue de Celval et Charley obtient toujours un triomphe avec Augé, Dutard, Lucette de Landy, Henriette Leblond, Yvonne Lynder, Frémy, Champell, Marichal, Duchâtel, Bertho, Juliette Liéna, la danseuse Dourga, la petite Bartou. Location pour aujourd'hui et jours suivants. Téléphone : 9-65.

ELDORADO-CINEMA. — Aujourd'hui, programme monstre : *Vive l'Italie ! Vive la Patrie !* drame d'actualité, épisode de la guerre italo-autrichienne; *Les Lys*, drame, avec Suzanne Grandais; *Les Deux Médaillons*, film en couleurs; *Comment Rigadin se fait aimer; Le mariage de Billy*; les actualités, etc... Orchestre. Entrée 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — Programme nouveau : Mlle Napierkovska, dans *Désillusion de Pierrot*, poème d'amour en 2 parties, Film d'Art Italien; *Sévers-Torelli*, un des chefs-d'œuvres de François-Coppée, superbe drame en couleur, de la maison Gaumont; *Rigadin homme des Bois*, comique.

BOUILLON **DUVAL** *EN CUBES VERTS*
GROS.- 317, rue de Belleville. - PARIS

VÉRITABLE
TISANE
DES TREIZE PAQUETS
du PÈRE Blaize
CONTRE TOUS LES VICES
DU SANG ET L'IRRITATION
Prix 0.60 le paquet; par poste 0.90
Maison BLAIZE PERE, 4 a, r. Méolan
Le second magasin (par la rue de Rome)
Ne pas se tromper
REFUSER LES IMITATIONS

Quand
L'ESTOMAC VA...

C'est-à-dire : lorsqu'il travaille normalement, toutes les autres fonctions s'accomplissent avec une parfaite régularité. Il est reconnu, en effet, que la plupart des maladies ont pour unique origine le fonctionnement défectueux de l'appareil digestif, lequel, assimilant mal les aliments, produit un sang lourd, épais et chargé de toxines. Assurer le bon fonctionnement de l'estomac, c'est donc assurer le bénéfice à peu près certain d'une santé florissante.

Pour obtenir ce résultat, il suffit de se mettre au régime du délicieux *Phoscao*. Ce puissant reconstituant remplace avantageusement les drogues, qui n'ont d'autre effet après une légère excitation, que d'accentuer le délabrement stomacal. Le Phoscao est, d'ailleurs, conseillé par tous les médecins aux dyspeptiques, aux anémiés, aux convalescents, aux surmenés et aux vieillards.

Envoi gratuit d'une boîte d'essai. Bureaux: 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

En vente : pharmacies et épiceries.

Inouï et Merveilleux
Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE **45 fr.**
A l'Inouï Tailleur — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
MARSEILLE
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 9 décembre. — Saquary Marie, 7, rue du Jardin-des-Plantes. — Mangano Louis, rue de l'Amandier, 4. — Castro Charles, chemin de l'Argile, 26. — Rocchia Lucie, Saint-Loup. — Mas Jeanne, rue Durand, 7. — Consani Marie, rue Sylvestre, 29. — Reynaud André, rue Richier, 6. — Fabre Marius, boulevard de Paris, 74. — Tommasino Jean, rue de l'Araignée, 1. — Granozio Antoine, chemin de Saint-Pierre, 56. — Imparato Auguste, rue des Vignes, 75. — Mattei Marius, rue Chateaubriand.

Total : 17 naissances, dont 5 illégitimes.

DECES du 9 décembre. — Catalin Lucien, 15 ans, boulevard de la Corderie, 113. — Cortes Carmel, 43 ans, Arenc. — Appietto Baptiste, 56 ans, rue Fontaine-de-Caylus, 2. — Frizon Benoît, 73 ans, rue Cannebière, 35. — Marjol Marius, 47 ans, rue de la Butineuse, 5. — Vachier Marie, 76 ans, rue du Progrès, 79. — Ville Jeanne, 27 ans, chemin du Rouet, 115. — Comerot Adèle, veuve Tallieu, 67 ans, rue de l'Amandier, 2. — Brettes Jean, 54 ans, rue Gauthier, 8. — Simon Georges, 6 ans, rue Pierre-du-Moulin. — Granon Adèle, 69 ans, boulevard de la Madeleine, 231. — Pélissier Catherine, 87 ans, Saint-Antoine. — Malnatti Joséphine, 40 ans, rue des Trois-Rois, 9. — Vergne Marie, 60 ans, rue Bernard, 24. — Chambrion Victorine, 21 ans, rue Albrand, 19. — Ciccione Françoise, 43 ans, rue Saint-Etienne, 11. — Goirand Henri, 47 ans, Le Merlan. — Arnaud Fernande, 2 ans, rue des Vignes, 7. — Battestini Angelo, 65 ans, rue Peysonnel, 26. — Tricon Pierre, 50 ans, rue de la Darse, 21. — Criou Augustin, 28 ans, rue de la Paix, 3. — Magnan Victor-Eugène, 69 ans, rue Goudard, 43. — Terras Stéphanie, épouse Chrestien, 46 ans, Estaque-Plage. — Garibaldi Bianca, 87 ans, rue Mathilde, 18. — Bonnet Louise, 49 ans, boulevard Bompard, 50. — Esposito Pascal, 26 ans, boulevard Millarès, 38. — Fauriès Henri, 21 ans, boulevard de Paris, 63.

Total : 30 décès, dont 2 enfants, plus 2 morts-né.

JE GUÉRIS LA HERNIE

Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma

Garantie DE 5.000 Francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : « **JE GUERIS** », je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de **CONTENIR** sa hernie. **NON ! JE VEUX DIRE** que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez vous-même être guéri, et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon pouvoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos nom et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 25 centimes.

COUPON GRATUIT

Dr. WM. S. RICE, (F. 1045), 8 & 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom...
Rue...
Ville.......................................
....
Département.................................

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée du 8e au 15e jour** après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

VERNIS GUIZOL
pour le sol. Se méfier des nombreuses contrefaçons. Obtenu : diplômes, médailles bronze, argent et or.
GUIZOL et ALLEGRE, droguistes
Henri ALLEGRE, successeur

ON dem. ouvriers p. faire casques liège, Desbois, 29, rue Thubaneau.

LES POUX
de toutes les parties du corps
SONT DETRUITS
rapidement et proprement
par la
PARASICIDE
poudre végétale supprimant l'onguent gris et les lotions et préservant de la vermine les personnes non encore infestées.
Un seul paquet suffit pour se débarasser de ces répugnants parasites.
Mode d'emploi très simple : saupoudrer les parties infestées.
Le Paquet 50 centimes
chez les Pharmaciens et Herboristes
Vente en gros : GIRAUD, Marseille, ou franco contre 0 fr. 50, adressés au **Laboratoire Spécialités Hygiéniques**, 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** *(40 ans de succès)*. **Consultations gratuites,** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée,** la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boite de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : **Pharmacie DIANOUX,** Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

MAIRIE DE FREJUS

Vente de bois mort

Les personnes qui désireraient se rendre acquéreurs d'un lot de bois mort incendié dans la forêt communale, sont invitées à faire des offres à la Mairie, dans le délai de huitaine. La vente sera faite le samedi, 11 décembre 1915, à 10 heures du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur.

On peut prendre connaissance des clauses et conditions, tous les jours, au secrétariat de la Mairie.

Mme YRAM donne bons conseils, réuss. en t., 32 ans succès, tr. sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne, 26, au 1er.

PAPETERIES de la Côte-d'Azur, 5, rue Palermo, Nice, demandent pour Pignans (Var), ouvriers ayant déjà travaillé dans fabrique papier gris.

Mme LINE, massag. manuc., pédic., 11, r. Long.-Capucins.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

MARINE Dans l'intérêt de la navigation, il serait à souhaiter que l'appareil **Stoppeur Bernard,** avec flèche indicatrice de la route, fût employé à son bord par tout capitaine pour la bonne conduite de son navire ; les opticiens de marine **Bianchetti et Malacrida,** de Marseille, étant seuls autorisés et chargés de sa construction par l'inventeur

DAME sérieuse désirerait garder un enfant, une personne âgée ou à surveiller magasin. Ecrire à Mme Prin, épicière, rue Puvis-de-Chavannes, 12.

HUITRES On reçoit franco gare contre mandats de 2 fr. 50, cent huîtres fines d'Arcachon
4 fr., cent huîtres moyennes »
8 fr., cent quarante extra »
William Célérier, Arcachon (Gironde)

BOUILLON FOURNIER
Produit Français
Extrait de Viande et jus de Légumes frais
S'adresser 131, rue Sainte, Marseille

ECOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les
CAPSULES St-AMARIN PHARMACIE MEILHAN 8, allées de Meilhan, Marseille.

ASTHME la Poudre et les Cigarettes de l'abbé Leroy arrêtent instantanément les plus violents accès d'Asthme, d'Oppression ou d'Etouffement, Toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine. 1 fr. 60 la boite expédiée franco contre mandat adressé à Gastinel, pharmacien. 94, Rue de la République, 94, à Marseille.

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres,
sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

SAGE-FEMME
Mme **ARNAUD,** 26, all. Capucines
Prend pens. Consult. t.l. jours. Disc.

CARTES POST. actualit. genr. div. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier. 47. r. Lancry. Paris.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse. 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 10 décembre

— 51 —

Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE

« Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir, pour témoin de mes amours, ce fils de bâtard, qui ne sait que m'entourer d'espions, au lieu de chercher à me combattre en face, comme un loyal et brave ennemi ».

— Vous pourriez bien, messire, dit le chevalier de Presles, éprouver plus de malheur dans votre combat avec demoiselle Solange que vous n'en auriez, dans un champ clos, avec le jeune Rodolphe de Raucogne !

— Eh ! qui vous fait penser cela, maître ? demanda Raoul avec un ton de colère et de défi.

— Je dis cela, reprit de Presles, parce qu'il est plus difficile de venir à bout de jeune fille, dont le cœur est énamouré pour un autre, que de renverser le plus brave chevalier du monde.

— Il a raison ! il a raison ! répétèrent tous les convives.

Les lèvres de Raoul tremblèrent de fureur et de dépit.

— M'est avis, fit-il, que vous croyez tous, que la jouvencelle de là-haut me renverra cette nuit penaud et coi, comme renard qui s'est buté le museau sur un épervier, au lieu de rencontrer une poulette ?

— Ainsi pensons-nous, dit-on de tous côtés.

— Eh bien ! s'écria-t-il en frappant avec violence ses deux poings sur la table, vous en aurez tous menti !...

« Et, de par la tête de mon père ! je parie mon épée, dont tous vous connaissez le prix, et le beau cheval de bataille que m'a donné mon frère Gilbert ; je parie, dis-je, que cette nuit ne s'écoulera pas sans voir la défaite de la fille d'Hombert de Roublac !...

— Bah ! fit d'Harmois, il parie son cheval, et il oublie que le fils du bâtard le lui a enlevé sur le chemin de Roublac !...

— Je m'engage, si je perds, hurla Raoul, à l'aller chercher et à le ramener avant huit jours !

— J'accepte le pari, dit vivement d'Epinac, en se levant ; mais il nous faudra des preuves.

— Et vous en aurez, mes maîtres ! dit Raoul, à qui la colère et le vin avaitent fait perdre toute mesure et toute prudence. Je veux que, demain, elle-même vous déclare ici, à cette table, que je suis son... heureux époux.

— Si cela est, fit de Presles, je consens à perdre le château dont je porte le nom et à rester le plus pauvre gentilhomme de la Gascogne !...

— C'est déjà fait, dit d'Harmois.

— Raoul a perdu ! reprirent ensemble les convives.

Les yeux du comte s'enflammèrent.

— Je veux, s'écria-t-il, que vous en ayez tous le démenti avant deux heures !

— Oh ! oh ! firent tous les gentilshommes.

Raoul se leva d'un bond en renversant son siège avec rage.

Il sortit de la salle, accompagné des rires et des défis de ses compagnons.

Le son de leurs voix, qui arrivait jusqu'à lui, ne fit qu'augmenter son aveugle fureur. Il se dirigea, en chancelant, au milieu des ténèbres, vers l'appartement de la malheureuse Solange.

La fille du comte Hombert de Roublac ne s'était point couchée. Médéric lui avait promis de tout faire pour s'assurer du sort de Marnital, et elle avait longtemps attendu le retour de son page.

Mais, depuis deux jours, tant de craintes diverses étaient venues l'assaillir ; elle avait tant versé de larmes que, vaincue enfin par la fatigue, brisée par les émotions douloureuses auxquelles elle avait été en butte, elle s'était endormie, agenouillée au pied de son lit.

Son corps s'était affaissé sur le plancher ; ses deux mains étaient restées jointes, et sa tête, mollement inclinée, reposait sur une des massives colonnes du lit.

Sa robe, à demi détachée, laissait à découvert ses blanches épaules, que ne pouvaient réussir à cacher entièrement les longues tresses déroulées de ses cheveux dorés.

La douce clarté d'une lampe, qui brûlait au fond de la chambre, sur une table en bois de chêne sculpté, enveloppait la jeune fille comme d'une écharpe de suave et pure lumière et allait mourir dans les nombreux replis du rideau qui dérobait aux regards la couche de la jeune vierge.

La prière, au milieu de laquelle le sommeil l'avait surprise, avait répandu sur tous les traits de Solange une si touchante expression d'espérance et de foi ; il y avait dans sa pose affaissée, dans ses mains unies, et jusque dans le désordre de ses cheveux que soulevait son sein à demi nu, quelque chose de si poétiquement beau et de si divinement chaste tout ensemble, que Raoul, malgré son état d'exaltation et d'ivresse, ne put se défendre d'un sentiment d'admiration et de respect en entrant dans la chambre.

Le bruit que fit le comte en ouvrant la porte ne put réveiller Solange.

Raoul s'arrêta longtemps pour regarder, dans un muet ravissement, l'angélique beauté de la jeune fille.

Il oublia un instant la misérable inspiration qui l'avait attiré dans ce lieu, et il se sentit involontairement ému devant tant d'innocence et de candeur.

Mais, soudain, les cris et les rires de ses compagnons arrivèrent jusqu'à lui et lui rappelèrent le défi qu'il avait accepté.

Il s'accusa de faiblesse pour l'hésitation qu'il avait montrée et se rapprocha résolument de la pauvre enfant endormie.

Cependant, arrivé près d'elle, il s'arrêta encore. Ses yeux s'égarèrent sur un sein que les cheveux ne voilaient point assez pour qu'on ne pût en deviner les formes ravissantes ; puis ils se reportèrent sur le charmant visage de Solange, qui souriait alors, la pauvre enfant, aux illusions d'un heureux songe.

Raoul eut honte des pensées qui l'agitaient pendant que sa victime ignorante du danger qui l'entourait, s'abandonnait, confiante, à une espérance peut-être mensongère, et il s'éloigna de quelques pas.

La vue de la pudique enfant avait suffi pour dissiper l'ivresse du comte.

Il eût, sans doute, renoncé à son funeste dessein, et il se fût retiré en respectant sa prisonnière ; mais, en ce moment, les lèvres de la jeune fille s'entr'ouvrirent et murmurèrent tout bas un nom avec amour :

— Rodolphe ! Rodolphe ! disait Solange.

Ce nom ralluma toute la fureur du seigneur languedocien et fit taire ses scrupules.

Puis, dans la salle du festin, les voix de ses compagnons retentissaient plus bruyantes et plus joyeuses ; elles semblaient le railler de sa retenue.

Raoul, n'écoutant plus que sa passion, s'élança vers la demoiselle de Roublac, dont il entoura la taille flexible et gracieuse de ses deux bras, et sa bouche alla arrêter, sur les lèvres de la jeune vierge, le nom de Rodolphe qu'elle murmurait encore.

Solange ouvrit les yeux. Son regard étonné se fixa sur la figure qui se penchait vers elle et dont l'expression la fit frémir.

Elle poussa un cri d'effroi en reconnaissant le comte de Sarginac, et, se dégageant avec effort des bras qui la retenaient, elle courut pudiquement cacher sa honte et sa rougeur dans les draperies du rideau qui entourait son lit.

— Hé ! hé ! fit Raoul, dont le sang s'était allumé au contact de la jeune fille, hé ! hé ! ce baiser-là, ma noble demoiselle, ne vous eût point tant effrayé et n'eût point excité la colère qui fait briller vos beaux yeux, s'il vous eût été donné par celui que vous appeliez dans votre rêve !...

GUY VANDERQUAND.

(La suite à demain.)

l'HUILE DE FOIE DE MORUE manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. **VIROGENOL** D'un goût des plus agréables, le **Virogénol** est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le reminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.
PRIX du flacon de 500 gr. **2.25**, p. postal ajouter **0.60**. Par 6 flacons franco de port
Dépôt général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE
et **Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34,** et toutes les Pharmacies.

Annonces Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne **0 fr. 50,** minimum 2 lignes

VEUVE, très recommandable, 48 ans, sans enfant, désire place chez une ou deux personnes âgées. S'adresser bureau du *Petit Provençal*, Salon.

CUISINIERE demande place dans maison bourgeoise. Dirig. int. pers. seule. Irait à la camp., prét. modestes. S'adresser, boulevard de Maillane, 10, magasin, au Rouet.

JEUNE HOMME dem. emploi dans maison de commerce ou autre, pour faire douane. Ecrire Gotard, rue Pierre-Dupré, 53.

BON PATRON MENUISIER, apte à tous travaux dessin et plan, demande emploi contremaître dans maison sérieuse. Ecrire Biancheri, poste restante Colbert, Marseille.

FEMME, 50 ans, dem. pl. au pair chez dame ou monsieur seul, Nierengarten, p. rest.

COUTURIERE PARISIENNE fait tailleur et flou demande journées. S'adresser rue du Musée, 25, au 1er.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME, 15 ans environ, demandé pour livraison colis et courses, références, 9, rue de la Grande-Armée.

CORPISTES demandées, à la fabrique de couronnes, 22, rue Tapis-Vert.

HOMME de peine, solide, pour travail de l'équarrissage, demandé. Voir 17, rue Saint-Adrien, le soir, de 5 à 6 heures.

CHARRETIER, âgé, pour petit travail, demandé. Voir 17, rue Saint-Adrien, de 5 à 6 heures du soir.

BONS MAÇONS, habitués à la brique, trouveraient emploi et bons salaires à l'entreprise Lefebvre, à Port-de-Bouc.

JEUNE HOMME de 13 à 14 ans, présenté par ses parents, pour faire les courses, demandé chez M. Sacco, 30, rue de la Darse, 1er.

ON DEMANDE bons ouvriers selliers bourreliers. S'adresser J. Bernard, cours Lieutaud. 156.

OUVRIERS pour confectionner couvre-chéchia demandés. S'adresser 6, place Louis-Blanc, Toulon, 2e étage à droite. Pressé.

JEUNE HOMME, 13 à 15 ans, demandé pour les courses, Bonardo, 81, rue de Rome.

BONNE D'ENFANT, 15 à 16 ans, 20 fr., demandée, rue Sébastopol, 46, 4e. S'y adresser le matin, de 8 à 10 heures.

JOURNALIERS sont demandés chemin de la Calade, 8, Saint-Louis.

RABATTEUSES, travail à emporter, demandées, 98, rue Grignan, au 1er.

POMPIERE, DEMI-POMPIERE, APPRENTIE demandées rue Torte, 4, 4e.

ON DEMANDE ouvriers p. faire casques en liège, Desbois, 29, rue Thubaneau.

APPRENTI plombier demandé, chez Giribone, boulevard de la Madeleine, 48.

JEUNE HOMME de 14 à 15 ans pour faire les courses et le magasin, Papeterie, 19, rue de la République.

GARÇON de 14 ans, pour faire les courses, demandé, 88, boulevard de la Madeleine, mercerie.

BONNE à tout faire demandée dans pension de famille ; on mettrait au courant arrivante, boulevard Gilly, 52.

OUVRIERES pour machine à tricoter demandées, 33, rue de Village.

OUVRIERE, DEMI-OUVRIERE COUTURIERES demandées, rue d'Aubagne, 47, 3e.

APPRENTIE posticheuse demandée chez Muguet, 1, rue Pavillon, payée de suite.

JEUNE GARÇON de 13 à 14 ans, présenté par ses parents, demandé, pour faire les courses et le nettoyage, à la pharmacie, 34, rue Nationale.

CAMIONNEUR demandé pour faire quai et gare. Références exigées. S'adresser, rue Sainte-Pauline, 25.

OUVRIERS CORDONNIERS pour enfant, garçon, femme et homme, cloué, mixte et cousu à la main, demandés chez M. Sottocappa, rue Négrel, 35. Pressé.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Jeune frappeur de 16 à 17 ans, avec livret du travail ou certificats ; tourneur sur métaux ; apprenti menuisier dégrossi ; apprenti cycliste débutant, habitant le quartier du Prado ; apprenti plombier ; apprenti serrurier ; demi-ouvrier ferblantier ; jeunes garçons de 14 à 15 ans et des garçons de 16 à 18 ans, livreurs avec des certificats ou présentés par leurs parents ; ébardeurs ; un garçon de magasin livreur, ayant travaillé dans des magasins, avec certificats ; apprentie coiffeuse ; apprentie giletière ; apprentie pantalonnière ; apprentie imprimeuse ; apprentie chapelière ; courtières pour modes ; demi-ouvrière pantalonnière. S'adresser : Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LEÇONS

APPRENEZ L'ANGLAIS. — Institut Commercial Colbert, 6, rues des Feuillants et Noailles, cours et conversations à toute heure.

ON DEMANDE pour jeune fille leçons d'angl. et de comptab., à prix modérés. Ecrire Jean, 3, rue Saint-Ferréol.

LOCATIONS

MENAGE sans enfants demande à louer logement meublé confortable, en ville, prix 50 francs par mois. Offres écrites à M. George, 21, rue Saint-Sépulcre.

MAGASIN à louer pour entrepôt ou autre, quartier Pl. S'adr. cours Lieutaud, 165, 2e.

PENSIONS DE FAMILLE

PENSION de famille, 65 fr. p. mois, rue Sénac, 73.

PROPRIETES

IMMEUBLE à vendre, r. Dragon. Rap. 5.500 f.; prix, 90.000 fr. Ec. à M. J. Allo, Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône).

FONDS DE COMMERCE

MAGASIN PAPETERIE, bien achalandé, à vendre, pour cause maladie. Agence s'abstenir. S'adr. Juge, *Petit Provençal*, Toulon.

A CEDER MODES, cause maladie, recette 25.000 fr. S'adr. M. Chapot, 8, r. d'Aubagne.

A CEDER c. décès, 20 ans d'existence, épicerie, marchand de vins, rue Montolieu, 24.

JE VENDS 350 francs comptant matériel roulant, bénéfice prouvé 20 francs par jour. On met au courant, 12, rue d'Aix, marchand.

BOIS et CHARBON à vendre de suite. On ne paye que le matériel, 1, rue de Pologne.

JE CHERCHE meublé en gérance, caution. Voir Charles, rue d'Aubagne, 8, bar.

TRETS (B.-d-R.). — **Au Printemps,** magasin d'étoffes à remettre pour cause de maladie. S'adresser à M. Dudon, propriétaire, boulevard de la République.

OCCASIONS

A VENDRE, machines à coudre Singer, canettes centrales et autres grosses et petites. Riche occ., 35, rue de Village, magasin.

PETITE MACHINE A IMPRIMER d'occasion est demandée, boulevard Vauban, 12.

J'ACHETE pétrin mécanique p. boulangerie, occ. Ecr. M. Verne, 178, boul. Madeleine.

A VENDRE, reconnaissance boucles d'oreille brillants dite Marguerite, px 150 fr. Ecrire Mme Lanta, poste restante Colbert.

LIT SOMMIER, baignoire d'enfant et objets divers à vendre, boulevard Chave, 58, 1er.

ON ACHETE crin animal usagé. Offrir J. Bernard, cours Lieutaud, 156.

CAMIONS plats, dits crapeau, état neuf, de 1.200, 1.500, 2.000 kilos à vendre, place Beauséjour, 11, Menpenti, Sala.

ON ACHETE d'occasion jolie fourrure ou écharpe Skungs ou renard foncé, état neuf, rue Linné, 5, au 3e, de 9 h. à 3 h.

MOTO à vendre, griffon deux cylindres 4 HP, prix 450 fr. Mosca, ch. Roucas-Blanc, 109.

RABOTEUSE à bois d'occas. est demandée. Offre Cagnardi frères, 1, rue Vincent-Leblanc.

PERDUS ET TROUVES

TROUVE CHIENNE, collier portant adresse Mouret Pierre, Baudinard (Var). La réclamer au gardien du Jardin Zoologique.

PERDU, boulevard Notre-Dame, rue Breteuil, petit chien noir, poils ras, pattes marrons, taches blanches sous poitrail, recouvert maillot noir, sous collier combinaison. Rap. contre forte réc. Bouffartigue, 39, r. Tonneliers.

PERDU mercredi rue de la République deux lettres. Rapp. rue de Turenne, 21.

PERDU gros chien noir, poitrail blanc, bout de la queue abimée, Castellane grand chemin de Toulon. Retourner contre récompense, Dubourg, 111, grand chemin de Toulon.

MARIAGES

MONSIEUR, 48 ans, agriculteur, désire s'unir à pers. âgée. Ecrire Guisto, domaine de la Fabrique, 4, Saint-Just.

OUVRIER retraité, 62 ans, bien aff., épous. dame de 45 à 60 ans ay. travail. ou commerce pour deux. Ecr. Azibert, poste restante, Prado.

AVIS DIVERS

ECOLE DE CHAUFFEURS. Préparation au brevet militaire, *brevet rapide garanti en 3 jours*, atelier de mécanique, moteurs démontés p. élèves, 21, rue Suffren.

CAUSE DECES, auto Panhard Levassor, limousine, état neuf, à vendre, n'importe quel prix, avant le 20 du courant. S'adresser à M. Victor, bar Surle, rue d'Endoume, 40, de 11 heures à midi.

Mme MANOSKA renseig. s. tout, la consult. en tout. confiance, 377, boul. National.

GRIFFES D'ASPERGES à vendre, gros et détail. Bastien, boulang., Alleins (B.-d.-R.).

JEUNE HOMME Espagnol, très pratique en agriculture et machines agricoles demande emploi pour gérant dans domaine, très bonnes références. Ecrire R. Gallegos, avenue du Prado, 186.

JEUNE DAME veuve demande gérance quelconque, possède petit cautionnement. Ecr. poste restante. Colbert, Victorine Menotti.

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, traitement efficace pour retard, Mme Réjaud, rue de Rome, 93, 1er. Consultations tous les jours et le dimanche, de 9 heures à 6 heures. Correspondance. Discrétion. Prend pensionnaires toute époque, place enfants sans formalités.

SAGE-FEMME prend pension., prix modérés. Mme Porte, rue Berthe, 12, Canet.

A VENDRE bois neuf à brûler, rue Félix-Pyat, 84 (Saint-Mauront), Osio Agostino.

ON GARDERAIT enfant à la campagne, Madrague-Ville, montée Mouren, villa Jeanne, impasse Trestours.

PERMUTANT, classe 1903, ajusteur mobilisé à Firminy (Loire), permuterait avec similaire pour Marseille ou Toulon. Ecrire à Mme Honoré, Rince-Bar, La Ciotat.

BONNE SITUATION. Agents dépos. B.-du-Rh., Var, carte cinéma br. s. g. d. g., achetée sitôt vue, éch. cond. 7 sous. Ecr. Darcourt, 49, rue Fauchier, Marseille.

PETITE CORRESPONDANCE

AUTOM. — Quel déc. en app. malch. Qui la cause ? Voud. tant. tu éc. ce que tu av. prom. — Tendresses.

CRAMPONNETTE. — Compte sur toi pour démarches. Suis si peinée ! — Affect.

MIGNONNE. — Durant cette semaine où les jours s'écoulent avec lenteur, mes pensées vont vers toi. Envoie lettre, irai la chercher.

Nos prochaines annonces paraitront MARDI 14 DÉCEMBRE.